

OPÉRATION GRAND SITE EN PROJET

LES OCRES DU LUBERON

Dossier de candidature - Année 2022

Structure porteuse : Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Délibération n°...

Approuvé par le Comité de pilotage du ... Dernière mise à jour : 22.08.22



Ogres du Luberon

Grand Site de France en projet

DOCUMENT

DE TRAVAIL

VERSION NON FINALISÉE

TOME 2

Le Programme d'actions



Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception en préfecture : 12/12/2022

SOMMAIRE

LE PROGRAMME D'ACTIONS

AXE 1 - PRÉSERVER ET VALORISER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES ET ENVIRONNEMENTALES DU MASSIF DES OCRES

FA 1 Anticiper les risques naturels et sensibiliser les publics	8
FA 2 Définir et mettre en œuvre les plans de gestion forestière concertés à l'échelle du GS	10
FA 3 Localiser et résorber les points noirs paysagers	12
FA 4 Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon	14
FA 5 Créer un observatoire photographique du paysage du GS en projet	16
FA 6 Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet	18

AXE 2 - ACCUEILLIR LE PUBLIC ET ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU GS

FA 7 Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet	20
FA 8 Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de proximité inter-saisonnier	22
FA 9 Étude/Réflexion globale sur la gestion du site classé, l'accès et les risques naturels à l'échelle de Rustrel et de son bassin de vie	24
FA 10 Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs	26
FA 11 Étude complémentaire de requalification des Mines de Bruoux à Gargas	28
FA 12 Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra	30
FA 13 Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocriers de Roussillon	32
FA 14 Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ocres en vélo"	34
FA 15 Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocriers (GR6)	38
FA 16 Étudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS	44
FA 17 Réaliser un parcours de découverte du patrimoine et du paysage : le Sentier des ocriers	48
FA 18 Faire évoluer la Maison du tourisme d'Apt en Maison GS	50
FA 19 Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon	52

AXE 3 - DÉVELOPPER L'IDENTITÉ DU GS

FA 20 Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet	54
FA 21 Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres	56
FA 22 Développer des parcours historiques avec mobilier urbain dans les villages du Pays d'Apt Luberon	60
FA 23 Lancer une campagne de communication pour promouvoir la production locale	58

AXE 4 - FACILITER LA CONTRIBUTION DES ACTEURS ET DES HABITANTS AU PROJET GS

FA 24 Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS	64
FA 25 Elaborer le projet culturel des ocres	66
FA 26 Organiser un événement de sensibilisation GS "L'Université des jeunes écocitoyens"	68
FA 27 Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel	70
FA 28 Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions	72



Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Vestes de travailleurs ocriers

OPÉRATION GRAND SITE LES OCRES DU LUBERON

EN VAUCLUSE



Crédits photos, aquarelles :

Pierre Guillaume Baret - Objet Libre

CONTRIBUTEURS

Suivi du projet :

Sous-préfecture de l'arrondissement d'Apt : **Christine Hacques**
DREAL Provence Alpes Côte d'Azur : **Odile Reboul**, inspectrice des sites, et **Coraline Zakarian** chef de l'unité Sites et Paysages (Service Eau Biodiversité et Paysages – Chef de service : **Hélène Souan**, adjoint : **Catherine Villarubias**)
Bureau des sites, secteur géographique PACA : **Bertrand Hervier**
Ministère MTES : **Isabelle POULET** (à la suite de Mme **Vic Thépot**), chargée de mission Grand Site

Acteurs du site :

Portage par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon à partir de 2016, président **Gilles Ripert**, maire de Caseneuve
10 communes (le GS concerne 10 communes sur les 25 de la CCPAL)
Parc Naturel Régional du Luberon : **Patrick Cohen** (Patrimoine culturel et aménagement durable du paysage), **Françoise Boulet-Delville** (Paysage),

Stéphane Legal (Conservateur RNGL), **Mathieu Berson** (Natura 2000), **Jean Noël Baudin** (Tourisme durable, marque Valeurs Parc, Espace valléen), **Aline Salvaudon** (Biodiversité, géologie et ressources naturelles), **Eric Garnier** (Sports de nature et fréquentation des milieux naturels).

Mme Santoni, vice président CC chargée "Tourisme", Présidente du Parc Naturel régional du Luberon, Présidente du Département de Vaucluse

Martine Di Cicco : cheffe de projet GS à la CC Pays d'Apt-Luberon,

Pascal Jouval : Chargé du tourisme Durable

Ludovic Laffitte : directeur du service Tourisme intercommunal CC Pays d'Apt-Luberon

Pierre Guillaume Baret : Assistant à maîtrise d'ouvrage

Responsables des sites ouverts au public :

M. Hassaïne, gestionnaire d'Arcano, Mines de Bruoux (en DSP),

M. Barrois, directeur général d'ôkhra-écomusée de l'Ocre, société coopérative de l'usine Mathieu (en DSP),

Mairie de Gargas, maire (Mme **Laurence Leroy**)

Sentier des Ogres, maire de Roussillon (Mme **Gisèle Bonnelly**)

Mairie de Rustrel, maire (M. **Pierre Tartanson**)

Présidente de l'Association du Colorado de Rustrel (qui réunit les propriétaires privés et la commune)

Mme **Chantal Pontet**

Conservatrice du Musée d'Apt (Mme **Sandra Poezevara**).

Site classé :

Le 18 septembre 2002, sur 7 communes : **Apt, Roussillon, Gargas, Villars, Rustrel, Gignac, Caseneuve**.

La superficie du site classé est de 2 427 hectares.

ABF : Architecte des Bâtiments de France
ACR : Association Colorado Rustrel
APFM : Agent de protection de la forêt Méditerranéenne
ASAGF : Association syndicale autorisée de gestion forestière
ASLGF : Association syndicale libre de gestion forestière
AURAV : Agence Urbanisme Rhône Avignon vaucluse
CCPAL : Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon
CD84 : Conseil Départemental de Vaucluse
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CODIS : Centre Officiel Départemental d'Incendie et de Secours

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
CRMH : Conservation Régionale des Monuments Historiques
UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
DUP : Déclaration d'Utilité Publique
EDEN : European Destinations of Excellence (Destinations Européennes d'Excellence)
ENS : Espace Naturel Sensible
DDT : Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FA : fiche-action
GIEFF : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Forestier
GRF : Garde Régional Forestier
MH : Monuments Historiques
ODD : Objectif de Développement Durable
OGS : Opération Grand Site
ONF : Office National des Forêts
OTI : Office de Tourisme Intercommunal
OT : Office de Tourisme
PACA : Provence Alpes Côte d'Azur
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNR : Parc Naturel Régional
PNRL : Parc Naturel Régional du Luberon
PSG : Plan Simplifié de Gestion
SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDDT : Schéma Départemental de Développement Touristique
SOF : Société des Ogres de France
SRCE : Schéma rég. de cohérence écologique
VBM : Valeur Biologique Majeure
VPA : Vaucluse Provence Attractivité
ZSC : Zone Spéciale de Conservation
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

V. LE PROGRAMME D' ACTIONS

Le Grand Site des Ogres du Luberon représente un enjeu local, régional et national important tant il est un paysage connu et reconnu de tous. La communauté de communes Pays d'Apt Luberon et le Parc naturel régional du Luberon impliqués dans le projet d'Opération Grand Site sont conscients de l'intérêt de préserver leur paysage et de trouver des solutions en termes d'amélioration de l'accueil des visiteurs tout en respectant la qualité du cadre de vie des habitants.

Les actions du programme permettront de renforcer le lien des visiteurs avec le territoire, de donner à tous l'opportunité de devenir ambassadeurs du Grand Site et de faire découvrir l'esprit des lieux particulier de ce territoire. Des aménagements sont à prévoir notamment en termes de mobilité pour découvrir autrement le Grand Site et favoriser les déplacements doux.

Le territoire du Grand Site est doté d'un grand nombre d'acteurs, qui resteront pilotes et maîtres d'ouvrage, et auront donc la charge des opérations au regard de leur compétence. En parallèle, certaines actions, dites d'intérêts intercommunales, vont nécessiter des financements croisés pour un montant total évalué de manière encore très sommaire, entre 4 et 5 M€, sur les 5 prochaines années.

L'ensemble des actions sont présentées et priorisées ci-dessous.

Le Programme d'actions

AXE 1 - PRÉSERVER ET VALORISER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES ET ENVIRONNEMENTALES DU MASSIF DES OCRES																
FA	ACTIONS	PRIORITY	PHASAGE					ESTIMATION DES DÉPENSES							Montant total des actions	
			2022	2023	2024	2025	2026	2027	Fonct. Service tourisme	Invest. Service tourisme	Total F et I Service tourisme	Commune de Gargas	Commune de Roussillon	Commune de Rustrel		Financiers potentiels
1	Anticiper les risques naturels et sensibiliser les publics	1	X	X	X	X		19 000 €		19 000 €				Région Sud	52 000 €	71 000 €
2	Définir et mettre en œuvre les plans de gestion forestière concertés à l'échelle du GS	1	X	X				5 000 €		5 000 €						5 000 €
3	Localiser et résorber les points noirs paysagers	1	X	X				10 000 €		10 000 €				EV (Région, Etat)	8 000 €	18 000 €
4	Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon	2		X	X	X	X	125 000 €		125 000 €				Etat	500 000 €	625 000 €
5	Créer un observatoire photographique du paysage du GS en projet	2			X	X	X	7 500 €		7 500 €				EV (Région, Etat)	30 000 €	37 500 €
6	Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet	2			X	X		1 000 €		1 000 €				EV (Région, Etat)	4 000 €	5 000 €
Axe 1 : total global								167 500 €	0 €	167 500 €	0 €	0 €	0 €		594 000 €	761 500 €

AXE 2 - ACCUEILLIR LE PUBLIC ET ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU GS																
FA	ACTIONS	PRIORITY	PHASAGE					ESTIMATION DES DÉPENSES							Montant total des actions	
			2022	2023	2024	2025	2026	2027	Fonct. Service tourisme	Invest. Service tourisme	Total F et I Service tourisme	Commune de Gargas	Commune de Roussillon	Commune de Rustrel ou ACR		Financiers potentiels
7	Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet	1	X	X				6 000 €		6 000 €				EV (Région, Etat)	24 000 €	30 000 €
8	Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de	1	X	X	X	X	X	3 500 €		3 500 €				Région 50%	3 500 €	7 000 €
9	Etude/Réflexion globale sur la gestion du site classé, l'accès et les risques naturels à l'échelle de Rustrel et de son bassin de vie	1		X	X	X							15 000 €	à rechercher		15 000 €
10	Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs	1		X	X	X							580 000 €	à rechercher		580 000 €
11	Etude complémentaire de requalification des Mines de Bruoux à Gargas	1	X	X				6 000 €		6 000 €	1 000 €			ARCANO et DREAL	10 000 €	17 000 €
12	Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra	1		X	X	X						100 000 €		à rechercher		100 000 €
13	Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocres de Roussillon	1		X	X									EV (Région, Etat)		
14	Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ocres en vélo"	1	X	X	X	X		1 165 000 €		1 165 000 €				Dépt. et à rechercher		1 165 000 €
15	Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocres (GR6)	1			X	X		3 000 €	3 000 €	6 000 €				EV (Région, Etat)	24 000 €	30 000 €
16	Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS	1		X	X			2 000 €		2 000 €				EV (Région, Etat)	8 000 €	10 000 €
17	Réaliser un parcours de découverte du patrimoine et du paysage : le Sentier des ocres	2		X	X								4 000 €	EV (Région, Etat)	16 000 €	20 000 €
18	Faire évoluer la Maison du tourisme d'Apt en Maison GS	1			X	X	X	14 000 €		14 000 €				EV (Région, Etat)	56 000 €	70 000 €
19	Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon	1	X	X	X			11 200 €		11 200 €				EV (Région, Dépt)	23 800 €	35 000 €
Axe 2 : total global								1 210 700 €	3 000 €	1 213 700 €	1 000 €	100 000 €	599 000 €		165 300 €	2 079 000 €

AXE 3 - DÉVELOPPER L'IDENTITÉ DU GS																	
FA	ACTIONS	PRIORITY	PHASAGE					ESTIMATION DES DÉPENSES							Montant total des actions		
			2022	2023	2024	2025	2026	2027	Fonct. Service tourisme	Invest. Service tourisme	Total F et I Service tourisme	Commune de Gargas	Commune de Roussillon	Commune de Rustrel		Financiers potentiels	
20	Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet	1	X	X	X				80 000 €		80 000 €				Dépt. 84 (cf AMO)		80 000 €
21	Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres	2			X	X			36 000 €		36 000 €				EV (Région, Dépt.)	144 000 €	180 000 €
22	Développer des parcours historiques avec mobilier urbain dans les villages du Pays d'Apt Luberon	1	X	X				10 400 €		10 400 €				Etat, Région Sud	41600	52 000 €	
23	Lancer une campagne de communication pour promouvoir la production locale	2				X	X		20 000 €		20 000 €						20 000 €
Axe 3 : total global								30 400 €	116 000 €	146 400 €					185 600 €	332 000 €	

AXE 4 - FACILITER LA CONTRIBUTION DES ACTEURS ET DES HABITANTS AU PROJET GS																	
FA	ACTIONS	PRIORITY	PHASAGE					ESTIMATION DES DÉPENSES							Montant total des actions		
			2022	2023	2024	2025	2026	2027	Fonct. Service tourisme	Invest. Service tourisme	Total F et I Service tourisme	Commune de Gargas	Commune de Roussillon	Commune de Rustrel		Financiers potentiels	
24	Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS	1	X	X	X	X	X		13 000 €		13 000 €						13 000 €
25	Elaborer le projet culturel des ocres	1		X	X				6 000 €		6 000 €					24 000 €	30 000 €
26	Organiser un événement de sensibilisation GS "L'Université des jeunes écocitoyens"	1		X		X		20 000 €		20 000 €				EV (Région)	30 000 €	50 000 €	
27	Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel	2			X	X	X		2 000 €		2 000 €			EV (Région, Etat)	8 000 €	10 000 €	
28	Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et	1		X	X			4 000 €		4 000 €				EV (Région, Etat)	16 000 €	20 000 €	
Axe 4 : total global								32 000 €		32 000 €					78 000 €	110 000 €	

Estimation des dépenses par enjeu														
Axes			Fonct. Service tourisme	Invest. Service tourisme	Total F et I Service	Commune de Gargas	Commune de Roussillon	Commune de Rustrel	Total financeurs potentiels	Montant total des actions				
Axe 1 - Préserver et valoriser les qualités paysagères et environnementales du GS			167 500 €		167 500 €				594 000 €	761 500 €				
Axe 2 - Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site			1 210 700 €	3 000 €	1 213 700 €	1 000 €	100 000 €	599 000 €	165 300 €	2 079 000 €				
Axe 3 - Développer l'identité du Grand Site			30 400 €	116 000 €	146 400 €				185 600 €	332 000 €				
Axe 4 - Faciliter la contribution des acteurs et des habitants au projet GS			32 000 €		32 000 €				78 000 €	110 000 €				
Totaux			1 440 600 €	119 000 €	1 559 600 €	1 000 €	100 000 €	599 000 €	1 022 900 €	3 282 500 €				



Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Vestes de travailleurs ocres

FICHE-ACTION N°1

Anticiper les risques naturels et sensibiliser les publics

Type d'action :

Action à réaliser en interne et en collaboration avec les organismes compétents

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

La prévention des risques naturels est un enjeu majeur sur le territoire. Faire respecter la réglementation et sensibiliser les publics pour limiter les risques s'imposent.

Différents modes de gestion interviennent dans les espaces naturels du Massif des ogres au moyen d'équipes d'intervention (et aux missions) diversifiées (agents municipaux, personnel permanent, garde régionale forestière, éco-gardes, ONF, etc.)

Comme dans toutes les zones méditerranéennes, les risques se concentrent ici pendant la saison estivale avec une fréquentation touristique accrue. Ces risques tendent à s'amplifier sous l'effet du réchauffement climatique.

L'ONF, le PNRL, la Région Sud agissent déjà sur le terrain souvent en partenariat en mobilisant des équipes en saison estivale et assumer une mission d'intérêt général. Les agents sont des experts en matière de connaissance du terrain, des moyens et des forces de secours (localisation des citernes à eau, pistes à emprunter, types de végétation, etc.).

Sur le territoire de l'OGS, l'intérêt est d'amplifier l'intervention de ces équipes :

- Pour accompagner, conseiller et former les équipes existantes ;
- Pour agir sur le terrain en accord avec les communes et les gestionnaires de sites sur une mission dédiée en saison estivale et, en collaboration avec les équipes actuelles.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Réaliser un état des lieux des personnels en présence -Proposer des formations adaptées (dans les disciplines suivantes :• Accueil et information du public, géologie et écologie des ogres, arboriculture (taille raisonnée, élagages, abattages), création et maintenance de sentiers• Mettre en place une équipe opérationnelle de 10 GRF pour faire respecter la réglementation et sensibiliser le public du 1/6 au 31/8.	71 000 €	<ul style="list-style-type: none">• Dispositif Région : 80% 52 000 €• Reste une participation CCPAL : 19000€

Objectifs de l'action

- Connaître les ressources humaines présentes, leur qualification et proposer les formations complémentaires nécessaires à l'ensemble des équipes, proposer des travaux et des retours d'expériences entre les différents espaces du Massif des ogres.
- Anticiper et gérer les risques naturels prévenir les risques naturels
- Protéger les milieux naturels spécifiques aux ogres.

Maîtrise d'ouvrage et ou pilotage :

CCPAL

Maître d'œuvre :

PNRL

Etat d'avancement :

expérimenté à Rustrel

Phasage/calendrier :

été 2023 (action récurrente)

Critères d'évaluation

Suivi et développement des compétences des équipes
Suivi du type de tâches réalisées et capitalisation des retours d'expériences.

Actions en lien :

Gouvernance

FA6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiches 27 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

ENV : canaliser les flux

ENV : sensibiliser les publics aux milieux fragiles et à la biodiversité des milieux forestiers

ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux

ECO : améliorer la satisfaction des touristes

SOC : pacifier les rapports touristes et locaux en valorisant un tourisme durable

SOC : Permettre une compréhension

géomorphologique du Massif des ogres

SOC : Favoriser l'équilibre territorial par des chemins diversifiés

SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site

SOC : création d'emplois saisonniers.

AXE 1
Préserver et valoriser les
qualités environnementales
des ogres du Massif
des ogres

Accusé de réception en préfecture
084-21810034-20221206_002927-DE
Date de réception en préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°2

Définir et mettre en œuvre les plans de gestion forestière concertés à l'échelle du GS

Type d'action :

Maîtrise d'œuvre, concertation, passage en CDSPP et suivi des travaux

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – Rustrel et Gignac

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Le territoire du Grand Site du Massif des ogres se présente sur plusieurs tenants attachés aux sites d'exploitation ocrière abandonnés ou encore en activité. Ces espaces forment une composition paysagère homogène et identitaire aux enjeux paysagers prioritaires pour la lisibilité du GS. A partir des années 1940, l'abandon progressif des carrières d'exploitation et des pratiques d'extraction, entraîne la disparition du paysage spectaculairement minéral des ogres et menace une biodiversité riche et spécifique accueillie dans les anciens fronts de taille. C'est pourtant ce paysage singulier qui a motivé la distinction du site classé des « Ogres du Pays d'Apt » (cf. décret). Cette question est aujourd'hui capitale.

Ce projet propose de créer un paysage nouveau, celui de l'équilibre et de l'harmonie entre la forêt, l'ouverture paysagère, et les directives de protection des milieux. Dans le cadre de la stratégie de l'opération GS, ces ouvertures ont été définies en jeux d'échos des covisibilités afin que les signaux d'ocre marquent le paysage, guident les visiteurs, facilitent l'orientation. Afin de ne pas inciter les visiteurs à pénétrer des parcelles privées et afin de rendre les identifications singulières, cinq sites d'ouvertures uniquement seront créés (cf. carte).

La définition et la mise en œuvre des plans de coupes dans le Massif des ogres ont été définis suite au démarrage de l'OGS. Les plans de gestion ont pris en compte la sécurisation des chemins qui accueillent du public et les DFCI en cohérence avec les contingences environnementales (DOCOB N2000) et la Charte forestière portée par le PNRL. En continuité de ce programme, le CRPF a accompagné les propriétaires fonciers des communes de Goult et de Roussillon dans la création d'une ASLGF et du plan de gestion (2011/2012). Cette association d'une centaine de propriétaires sur 528 hectares, a depuis été labellisée GIEFF.

En 2016, les concertations menées par le CRPF auprès des propriétaires fonciers du secteur sur le secteur Est du Massif des ogres (Rustrel et Gignac) ont abouti à une proposition de création d'une ASAGF. Ce type d'association prend en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion

forestière, permet de bâtir ensemble une organisation de la gestion forestière en forêt privée et d'intégrer les enjeux d'un site classé tout en limitant les démarches administratives. Les propriétaires forestiers ont été mobilisés autour de ce projet qui est aujourd'hui dans l'attente d'autorisation (cf. carte).

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">Organisation de réunions collectives des propriétaires et mobilisationCommunication et réunion publique après constitution de l'association	5 000€	<ul style="list-style-type: none">CCPAL

Objectifs de l'action

- Redonner à voir durablement le paysage de l'ocre et ses marqueurs identitaires (ex. falaises d'ocre)
- Lire la structure géologique du territoire du GS
- Gérer les fenêtres ouvertes sur l'ocre dans le paysage forestier ainsi que les chemins empruntés par le public et les DFCI
- Gérer durablement la biodiversité des milieux dans le respect des objectifs de protection et de valorisation du patrimoine naturel (N2000).

Maîtrise d'ouvrage, pilotage de l'action, partenaires :

Gestionnaire Grand Site, PNRL (évaluations d'incidences sur les milieux N2000), ONF et propriétaires.

Maître d'œuvre :

CRPF

Etat d'avancement :

Réalisé à Roussillon/Goult – non démarré à Gignac/Rustrel

Phasage/calendrier :

Rencontres, concertation et mise en œuvre : 2023

Critères d'évaluation

Critères quantitatifs :

- Inventaires des milieux (avant/après)
 - Suivi de la fréquentation des milieux et des sites
- Critères qualitatifs : suivi de réalisation phase expérimentale Rustrel et retours d'expérience, ajustement de la méthode

Actions en lien :

FA4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon

FA5 : Créer un observatoire photographique du paysage du GS en projet

FA6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet

FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ogres

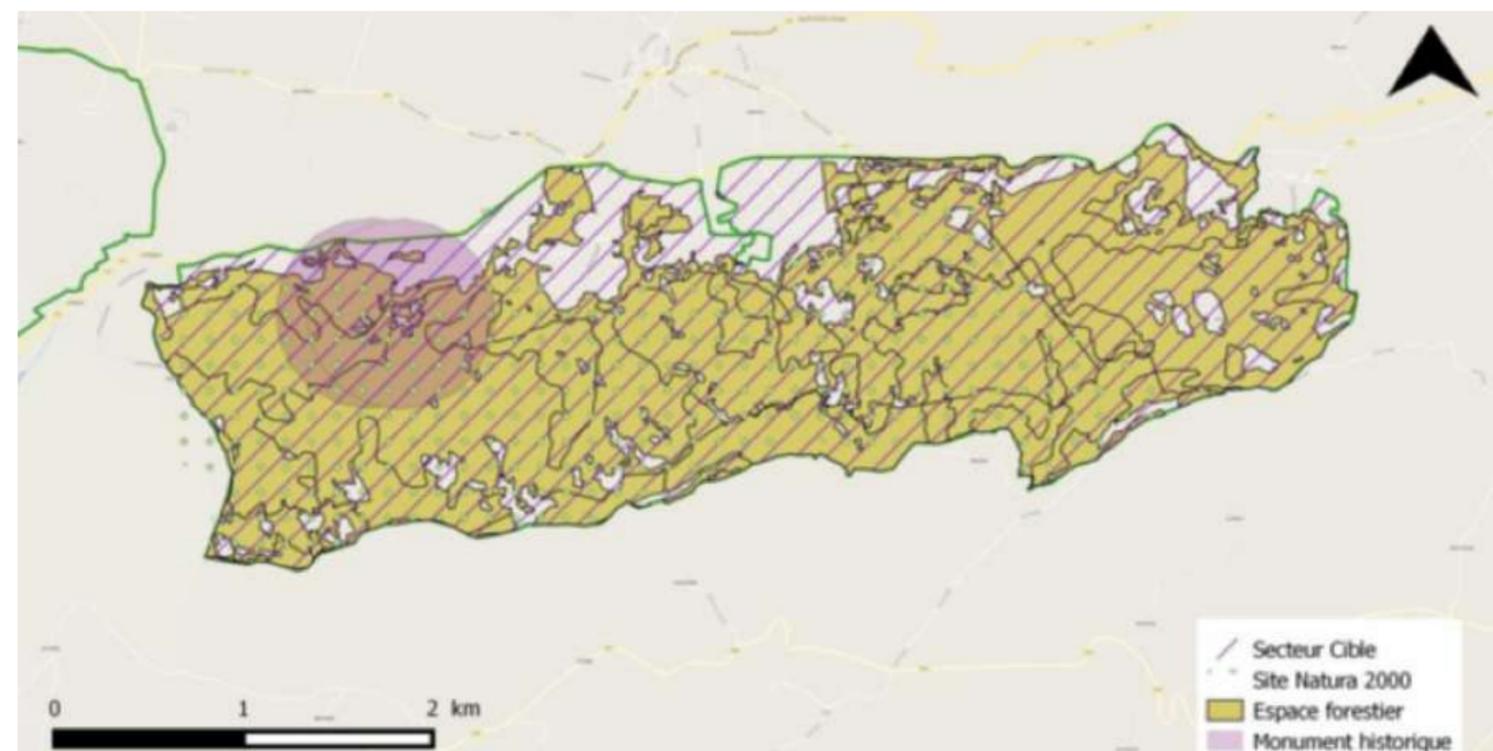
Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiches 19 et 23 - cf. annexe)

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique.

Par une action picturale, redonner à voir l'ocre, créer un nouveau regard sur un territoire rare

ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature, augmenter la biodiversité des milieux forestiers (création de lisières, milieux forestiers, favoriser la maturation de la chênaie).



AXE 1
Préserver et valoriser les
qualités environnementales
des Ogres du Massif
des ogres

Accusé de réception en préfecture
084-2180034-20221206_002927_01
Date de réception en préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°3

Localiser et résorber les points noirs paysagers

Type d'action :

Action opérationnelle : Maîtrise d'œuvre / Concertation

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

« Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ». Extrait du préambule de la « Convention européenne du paysage ».

La qualité, la diversité et la forte identité territoriale marquent les paysages des GS. A l'évidence, en plus de contribuer à sa notoriété, ces paysages emblématiques sont une composante fondamentale du cadre de vie ainsi qu'un élément du développement local, support d'activités culturelles, récréatives et économiques.

Néanmoins, les paysages vivent et se transforment autant sur le domaine public que sur la propriété privée. La traversée du périmètre du Massif des ogres met en évidence un certain nombre de ces points noirs paysagers qu'il convient de requalifier pour en reconquérir de façon significative la valeur paysagère.

Le programme doit mener à des propositions de réorganisation des circulations ou de stationnements, de cessions de foncier éventuellement et de mise en valeur végétale, sans omettre la sécurisation des accès et/ou des arrêts.

Objectifs de l'action

- Améliorer la qualité visuelle du territoire et le cadre de vie
- Identifier les lieux à requalifier
- Mettre en place un outil numérique ouvert à une diversité d'acteurs du territoire (entreprises, communes, commerçants, habitants, partenaires institutionnels, ...) pour signaler les sites fortement dégradés du périmètre
- Comprendre le contexte de chaque secteur dégradé
- Prioriser les actions à mettre en œuvre sur les points noirs identifiés
- Mener des opérations programmées en concertation avec les acteurs institutionnels.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Création d'un outil numérique de recensement des points paysagers ouvert au public et modéré par le gestionnaire• Défraiements, déplacements, frais divers, numérisation, création de pages web• Recensement des points noirs paysagers (facteurs de dégradation : accumulation d'espaces stationnement, containers d'ordures ménagères, signalétique hétéroclite, mobiliers, clôtures et voies trop urbaines pour les entrées de village, entrées de ville, vues obturées, ...)• Diffusion du Plan Paysage et charte du PNR• Réunions de sensibilisation des élus, des entreprises et des habitants• Concertation des acteurs institutionnels, des communes et de leur service technique, des propriétaires fonciers, exploitants, service des routes, des gestionnaires, du Conseil Départemental, des exploitants des activités, ainsi que des usagers.	cf. FA24 > site internet 18 000€	Espace Valléen Luberon-Lure : <ul style="list-style-type: none">• Région Sud 40%, État 40% 8000 € <ul style="list-style-type: none">• CCPAL 20% 10 000 €
<ul style="list-style-type: none">• Opérations de requalification	Dépend des sites et peut être couplé à des projets de réhabilitation déjà planifiés sur certains secteurs	Financement à répartir entre les acteurs

Maîtrise d'ouvrage, pilotage de l'action, partenaires :

Gestionnaire Grand Site, PNRL (évaluations d'incidences sur les milieux N2000), ONF et propriétaires.

Maître d'œuvre :

CRPF

Etat d'avancement :

Réalisé à Roussillon/Goult – non démarré à Gignac/Rustrel

Phasage/calendrier :

Rencontres, concertation et mise en œuvre : 2023

Critères d'évaluation

Critères quantitatifs :

- Inventaires des milieux (avant/après)
 - Suivi de la fréquentation des milieux et des sites
- Critères qualitatifs : suivi de réalisation phase expérimentale Rustrel et retours d'expérience, ajustement de la méthode

Actions en lien :

FA4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon
FA5 : Créer un observatoire photographique du paysage du GS en projet
FA6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet
FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ogres

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiches 19 et 23 - cf. annexe)

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique.
Par une action picturale, redonner à voir l'ocre, créer un nouveau regard sur un territoire rare
ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature, augmenter la biodiversité des milieux forestiers (création de lisières, milieux forestiers, favoriser la maturation de la chênaie).

AXE 1
Préserver et valoriser les
qualités environnementales
des ogres du Massif
des ogres

Accusé de réception en préfecture
084-21810034-20221206_002927-DE
Date de réception en préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°4

Créer un Atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon

Type d'action :

Action à réaliser en interne et/ou en collaboration avec les organismes compétents

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet
Phase 1 : 10 communes du Grand Site du Massif des ogres dont site classé
Phase 2 : 15 communes restantes du périmètre intercommunal.

Priorité 2

Contexte/présentation de l'action

Le périmètre du site classé des « Ogres du Pays d'Apt », formé de plusieurs espaces siliceux au cœur d'un vaste territoire calcaire, bénéficie d'un environnement riche et singulier à la fois. L'association de ces deux types d'habitats et de leur biodiversité dans un territoire relativement restreint, est naturellement d'un intérêt intercommunal.

L'appel à projets national « Atlas de la biodiversité » proposé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) répond à cet impératif de protection et d'une croissance soutenable tout en favorisant un développement harmonieux dans les relations entre les habitants et leur environnement.

Riche en espèces rares et habitats sensibles à l'échelle européenne, des actions de préservation du programme Natura 2000 ont déjà été mises en place par le PNR du Luberon. En intégrant les données déjà collectées par le PNR, le projet vise à améliorer les connaissances sur la faune et la flore locales, à impliquer et à sensibiliser les habitants de tous âges à la protection de la biodiversité, et à proposer des outils concrets pour que ces nouvelles connaissances soient utiles et utilisées par tous. Il est également attendu que la biodiversité soit à l'avenir mieux intégrée dans les projets individuels ou collectifs, privés ou publics, menés sur le territoire et que cette opération soit un moyen d'accompagner la transformation des politiques locales autour de la question.

Pour sensibiliser le plus grand nombre au respect de l'environnement, les habitants du territoire seront mobilisés sur un véritable programme de sciences participatives dans le but d'élaborer leur Atlas de la biodiversité communale. Pour construire ce projet, au-delà d'une simple concertation, le projet s'appuiera sur les habitants, les acteurs du territoire, les agriculteurs, le tissu associatif ainsi que les plus jeunes en milieu scolaire. Les associations locales spécialisées et compétentes en matière d'environnement et de protection de la biodiversité seront associées et des experts viendront compléter le dispositif. Le PNR du Luberon qui mène depuis plusieurs dizaines d'années des programmes liés à la biodiversité et à sa préservation sera l'interlocuteur principal et/ou le porteur du projet.

Gouvernance du projet : voir gouvernance OGS (COPI et COTECH) + gouvernance du PNRL (Comité syndical et commission Biodiversité).

Déroulement de l'action :

Le projet ciblera trois types de publics : scolaires, habitants, et visiteurs et s'articulera en quatre étapes :

1. Diagnostic/inventaire participatif : mise en ligne d'un outil numérique de recensement (méthodologie simple : par exemple, dépôt de photos des espèces entrevues par les habitants et identification par des naturalistes afin de pouvoir les intégrer à l'Atlas. Utilisation des collectes de données naturalistes du PNR. Acquisition de connaissances des experts locaux.

2. Mobilisation : ateliers, sorties naturalistes, ou cafés biodiversité pour échanger sur les bonnes actions et les diffuser, déplacements-conseils dans les espaces verts et chez les socio-professionnels, animations pédagogiques auprès des écoles, visites de fermes (liens entre biodiversité, agriculture et alimentation), mairies et élus. Tous les résultats viendront nourrir l'Atlas de la Biodiversité.

3. Valorisation : concertations publiques, outils dédiés pour partager les avancées de l'Atlas de la Biodiversité et les informations sur la flore et la faune locales. Actions : « avis de recherche » sur des espèces spécifiques afin d'aider les habitants à s'investir sur le projet et utiliser l'outil numérique développé, sélection participative de l'espèce animale emblématique des ogres, faune et flore au coin de la rue, etc. Production d'un document de synthèse à l'échelle de chaque commune, et d'un outil spécifique à l'échelle des massifs ocriers pour valoriser la biodiversité spécifique des ogres (et l'engagement du territoire pour sa préservation) auprès des touristes/visiteurs

4. Définition des enjeux du territoire à l'échelle communale et intercommunale, proposition d'un plan d'actions territorialisé.

La priorité sera donnée au périmètre du site classé qui fait l'identité du territoire, et en fonction des enjeux de chaque commune, aux milieux naturels, agricoles et forestiers les plus remarquables, notamment les zones humides.

Des inventaires participatifs se dérouleront pendant deux ans pour recenser (selon les priorités établies pour chaque commune) :

- Les oiseaux
- Les mammifères dont chiroptères
- Les invertébrés (abeilles, coléoptères, papillons ...)
- Les amphibiens et reptiles
- Les champignons
- Les zones humides
- Les vieilles forêts et arbres remarquables
- La végétation et les habitats naturels
- La biodiversité en espace urbain.

Les inventaires seront suivis d'une concertation publique invitant l'ensemble des acteurs à participer à une réflexion. Elle devra permettre d'identifier les actions concrètes qui seront menées pour préserver la biodiversité à l'échelle communale et intercommunale. Les outils mobilisés pour l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité feront la part belle au numérique (ex. cartographie interactive en ligne pour identifier les sites concernés par les inventaires et les zones de localisation des espèces).

Objectifs de l'action

- Sensibiliser les habitants, élus et acteurs socio-économiques du territoire à la biodiversité qui les entoure et les mobiliser
- Sensibiliser les touristes et les visiteurs du Grand Site des Ogres
- Améliorer les connaissances et identifier les enjeux spécifiques locaux pour mettre en place des actions de restauration et de conservation de la biodiversité avec les communes
- Valoriser le patrimoine naturel de chaque commune, au même titre que d'autres patrimoines déjà connus
- Prioriser les actions à mettre en œuvre sur les points noirs identifiés
- Faciliter la mise en place de politiques qui prennent en compte la biodiversité.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Recrutement d'un chargé de mission sur 2 ans (1 ETP) par le parc du Luberon ou la CCPAL ou sélection du prestataire –• Montage de partenariat avec les associations du territoire (CEN, LPO, GCP etc.)• Montage du dossier de candidature• Réalisation d'un diagnostic et d'un inventaire de la biodiversité• Réunions de travail, comités techniques, actions de sensibilisation, sorties sur site, etc.• Communication : support numérique, carte interactive, support papier, application naturaliste.	<ul style="list-style-type: none">• Phase 1 (2023-2025) : 10 communes• Phase 2 (2025-2027) : 15 communesTotal 625 000 €	<ul style="list-style-type: none">• Etat 80% maximum (500 000€)• Reste participation CCPAL : 125000€

Maîtrise d'ouvrage, pilotage de l'action, partenaires :

Service tourisme, PNRL

Maître d'œuvre :

PNRL, prestataire spécialisé

Etat d'avancement :

non démarré

Phasage/calendrier :

- Phase 1 :
2023 : montage du dossier de candidature, recrutement ou sélection du prestataire et lancement de l'action
2024-2025 : mise en œuvre du programme

- Phase 2 : idem de 2027 à 2028.

Critères d'évaluation

- Suivi et développement des inventaires
- Participation des publics
- Suivi du type de missions réalisées.
- Inventaires des milieux (avant/après)
- Suivi de la fréquentation des milieux et des sites.

Actions en lien :

FA1 : Anticiper les risques naturels et sensibiliser les publics
FA2 : Définir et mettre en œuvre les plans de gestion forestière
FA6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet
FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS
FA27 : Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiches 26 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

ENV : Disposer d'un outil de décision et de médiation auprès des habitants
SOC : Mieux analyser l'évolution du Massif des ogres et de son environnement
ENV : sensibiliser les publics aux milieux fragiles et à la biodiversité
ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux
SOC : Favoriser l'équilibre territorial
SOC : Améliorer l'image et l'attractivité du site
SOC : pacifier les rapports touristes et locaux en valorisant un tourisme durable
SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site
SOC : création d'emplois saisonniers
ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique.

AXE 1

Préserver et valoriser les qualités environnementales des ogres du Massif des ogres

Accusé de réception en préfecture
084-2181034 20221206 002927 DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°5

Créer un observatoire photographique du Grand Site en projet

Type d'action :
Maîtrise d'ouvrage

Localisation :
Grand Site des Ocre du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 2

Contexte/présentation de l'action

Depuis près de 25 ans, les observatoires photographiques du paysage (OPP) ont été créés dans les structures territoriales dont les missions sont la gestion de l'environnement et l'évolution des paysages et du cadre bâti. L'OGS du Massif des ocre en projet, situé sur un espace particulièrement évolutif et fragile nécessite une attention spécifique au long cours.

Au croisement des politiques culturelles et d'aménagement, cet observatoire se présente pour l'OGS comme un moyen, son objet étant la constitution d'un outil d'analyse des dynamiques à l'œuvre dans les transformations du paysage. Il s'agit de « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les causes de ces modifications et le rôle des différents acteurs dans le processus ».

Au début des années 2000, un OPP a été créé sur le territoire du PNR du Luberon. En 2018, le périmètre a été étendu à la réserve de biosphère Luberon-Lure (99 communes). Il prend naturellement en compte l'unité paysagère des ocre. Dans ce cadre, s'il est à l'évidence opportun de s'associer à l'OPP du PNR du Luberon, il est essentiel de donner une dimension propre à l'OPP du Massif des ocre.

La mission photographique sera menée sur une vingtaine de sites répartis sur l'ensemble des communes du Massif des ocre, classés par enjeux, avec une reconduction programmée tous les 5 ans après les premières années de démarrage. Les images permettront ainsi de mesurer de manière sensible l'évolution de la qualité des espaces et les impacts des politiques de l'OGS.

Un comité de pilotage en collaboration avec le PNR du Luberon, constitué d'élus, de professionnels et d'associations définiront les enjeux de ce paysage culturel dans une perspective d'articulation des dimensions environnementales et économiques, sans omettre la dimension culturelle qui associe les traits distinctifs qui relèvent de l'écologie, de l'histoire ou de l'ethnologie.

Ce système de « veille » sera aussi un moyen de faire émerger de nouveaux projets en associant dans sa démarche, l'approche sensible et l'approche scientifique. L'OPP s'adresse également à tous les acteurs de l'aménagement du territoire. Et en second lieu, l'OPP sera valorisé en tant qu'outil de sensibilisation et de médiation auprès de la population (exposition lors de journées de sensibilisation, consultation libre des images sur le site internet de l'OGS en lien avec l'outil du PNRL).

Objectifs de l'action

- Illustrer les unités paysagères représentatives
- Illustrer des dynamiques d'évolution urbaine et périurbaine, infrastructures, ..)
- Illustrer l'impact des politiques d'aménagement et de gestion (vélo-route, routes, ..)
- Illustrer différents thèmes (sentier/forêt, patrimoine bâti, ..)
- Illustrer le changement climatique
- Illustrer la fréquentation touristique des sites.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
• Étude/analyse paysagère (chargée mission PNRL)	37 500€	Espace Valléen Luberon-Lure :
• Mandatement d'un photographe professionnel	30 photos	• Région Sud 40%, État 40% 30 000 €
• outil numérique		• CCPAL 20% 7 500 €

Maîtrise d'ouvrage, pilotage de l'action, partenaires :

OTI

Maître d'œuvre :

PNRL - Chargé de mission Paysage - photographe professionnel et/ou associations de photographes locales

Etat d'avancement :

non démarré

Phasage/calendrier de 2024 à 2027 :

- Réunions d'information et de sensibilisation (appel aux particuliers)
- COPIL de validation de la méthodologie et des lieux sélectionnés pour l'OPP
- Lancement de la campagne de prises de vues
- Analyse paysagère et validation

Critères d'évaluation

- Chiffrage des consultations sur le site internet dédié
- Fréquentation des animations liées à la valorisation de l'OPP.

Actions en lien :

- FA2 : Définir et mettre en œuvre les plans de gestion forestière
- FA3 : Localiser et résorber les points noirs paysagers
- FA4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon
- FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
- FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS
- FA27 : Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel.

Impacts transversaux attendus

- ENV : Disposer d'un outil de décision et de médiation auprès des habitants
- ENV : Sensibiliser les habitants aux paysages
- SOC : Mieux analyser l'évolution du Massif des ocre et de son environnement
- SOC : Donner de la mémoire aux paysages
- SOC : Favoriser l'équilibre territorial
- SOC : Améliorer l'image et l'attractivité du site

Annexe - Sites pressentis à suivre :

- Apt : entrée centre-ville
- Caseneuve : centre-village
- Gargas : centre-village, entrée Mines de Bruoux,
- Gignac : centre-village, vue sur village
- Goult : vue chemin des lièvres
- Roussillon : place du Pasquié, vue sur le sentier des ocre, montée fontaine des Naïades
- Rustrel : centre village, parking Colorado, intersection entre chemin du colorado/ocres à vélo, cheminées de fées, entrée usine de fer/camping/colorado adventures
- Saint Saturnin lès Apt : panorama site des moulins
- Viens : centre-village
- Villars : centre-village, parking de la Bruyère

AXE 1
Préserver et valoriser les
qualités environnementales
des ocre
du Massif
des ocre

Accusé de réception en préfecture
084-21810034-20221206_002927-DE
Date de réception en préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°6

Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet

Type d'action :

Action opérationnelle (maîtrise d'œuvre, concertation)

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 2

Contexte/présentation de l'action

Le gestionnaire du GS qui garantit le respect de l'esprit des lieux, est l'interlocuteur naturel de l'usage des paysages et des objectifs de préservation (biodiversité, qualité de vie, etc.). Ayant une vision d'ensemble du terrain, il est le relais privilégié auprès des communes, des services de l'état et des autres acteurs.

En premier lieu, pour mettre en œuvre le projet territorial, le gestionnaire dispose avant tout, d'outils existants: la réglementation Site classé, le Document d'Objectifs Natura 2000 mené par le PNR du Luberon, la charte forestière de territoire, le PSG géré par le CRPF 84, etc. Néanmoins, face à l'évolution des activités et des pratiques dans les espaces naturels du Massif des ogres et afin d'intégrer les fonctions multiples de la forêt, les réflexions engagées pour répondre à cet enjeu conduisent le gestionnaire GS à produire un abrégé des moyens réglementaires et techniques pour encourager la coopération, la réalisation de travaux forestiers dans les zones à enjeux majeurs, les risques naturels et communiquer sur la démarche en relation avec la forêt.

Objectifs de l'action

- Contribuer à l'organisation, à l'animation et à la mise en œuvre de politiques publiques et privées en matière de prévention des incendies, d'aménagement du territoire, de préservation de la biodiversité et des paysages
- Soutenir les activités sylvicoles, l'accueil et l'information des publics.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<p>Organisation de réunions spécifiques au sujet des risques naturels et de l'accueil du public en coordination avec les services de l'Etat et les communes.</p> <p>Création de supports dont numériques</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser un répertoire numérique des contacts utiles destiné aux usagers du territoire (propriétaires fonciers, commerçants, etc.) - exécution en interne• Créer un support de communication et/ou communiquer sur les supports existants, sur la prévention des risques à destination du grand public• Rédiger les règles d'usage ou un règlement d'utilisation du site / guide / charte des bonnes pratiques concernant :<ul style="list-style-type: none">• L'accueil du public dans les sites organisés pour la visite• La randonnée et les pratiques de loisirs de pleine nature• L'organisation d'événements• L'accueil des médias• L'accueil des sociétés de production (conventions-types réalisés avec la Commission du film de Vaucluse) (tournages à caractère commercial)• Le camping sauvage et le bivouac• La signalétique commerciale.	5 000€	<p>Espace Valléen Luberon-Lure :</p> <ul style="list-style-type: none">• Région Sud 40%, État 40% 4 000 €• CCPAL 20% 1 000 €

Maîtrise d'ouvrage, pilotage de l'action, partenaires :

Gestionnaire Grand Site, DREAL, DTT, PNRL/CRPF, ONF, propriétaires forestiers, gestionnaires de sites, élus, Commission du film de Vaucluse, et toutes les parties prenantes de la vie des massifs forestiers

Maître d'œuvre :

Gestionnaire Grand Site

Etat d'avancement :

non démarré

Phasage/calendrier :

- Rencontres, concertation : 2024
- Proposition, validation : 2025

Critères d'évaluation

Critères quantitatifs :

- Nombre de connections
- Diffusion des supports

Critères qualitatifs :

- Satisfaction des usagers.

Actions en lien :

FA2 : Définir et mettre en œuvre les plans de gestion forestière

FA4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon

FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet

FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS

FA25 : Elaborer le projet culturel des ogres

FA28 : Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiches 27 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

ENV : Disposer d'un outil de décision et de médiation auprès des habitants

ENV : Sensibiliser les publics aux paysages

SOC : Améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 1
Préserver et valoriser les
qualités environnementales
des paysages du Massif
des ogres

Accusé de réception en préfecture
084-21810034-20221206_002927 DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°7

Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet

Type d'action :

Étude stratégique

● Phase 1 - Diagnostic/accompagnement en vue d'identifier des solutions numériques potentielles permettant de piloter les flux adaptés au besoin du territoire : état des lieux en termes de flux, présentation des besoins, identification de solutions potentielles existantes et accompagnement à la rédaction des spécifications techniques sur la partie Ouest (Gargas, Roussillon) et Est (Rustrel).

● Phase 2 - Marketing à évaluer

Elaboration d'une véritable stratégie tarifaire marketing (segmentation, clientèles-cibles, prévente, réservations, billet unique sites/transports, offres, ...)

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet /Sites payants du Grand Site des ogres

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Jusqu'à ce jour, les sites ocriers sont gérés sous des statuts différenciés (public ou privé) ; les tarifications portent sur l'entrée à la personne, à la visite ou au véhicule. La visite d'un ou deux paysages emblématiques peut poser des problèmes de répartition du public à certaines périodes (engorgement des deux sites phares). Cette situation génère des difficultés :

- Pour le visiteur et l'opérateur, à percevoir l'identité globale du Massif des ogres.
- Pour le gestionnaire, retirer un profit direct d'une exploitation raisonnée et responsable d'un GS, et améliorer la gestion des flux.
- Pour le gestionnaire, à réguler le taux de saturation du site et son évolution.
- Pour le résident, à bénéficier de l'environnement du quotidien au cœur d'un Grand Site compte tenu de la fréquentation « clandestine ».
- Pour le prestataire, à communiquer d'une manière homogène et simplifiée en vue d'une commercialisation unifiée.
- Pour l'ensemble des acteurs, à communiquer sur la complémentarité des sites et à créer une passerelle entre tourisme et offre culturelle.
- La régulation géographique et temporelle relative à la fréquentation des sites ocriers doit prévaloir car il convient de développer l'attractivité de ces sites hors saison et de mieux la répartir en haute saison.

Objectifs de l'action

- Mieux gérer la fréquentation touristique et améliorer la gestion des flux
- Proposer une stratégie marketing
- Développer l'économie territoriale
- Préserver les sites en offrant des alternatives de découverte du GS (cœurs de village et autres sites ocriers)
- Apporter un soutien à la pérennisation des sites ou structures sous-fréquentés.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">● Diagnostic● Etude de faisabilité et animation (Estimation chiffrée et comparative des recettes à attendre. Le prestataire devra avoir une approche marketing pour l'élaboration d'une véritable stratégie tarifaire (segmentation, clientèles-cibles, prévente, réservations, billet unique sites/transports, offres, ...)	30 000€	AAP Région Sud Espace Valléen Luberon-Lure : <ul style="list-style-type: none">● Région Sud 40%, État 40% 24 000 €● CCPAL 20% 6 000 €

Maîtrise d'ouvrage, pilotage de l'action, partenaires :

OTI/Partenaires GS

Maître d'œuvre :

Entreprise experte en gestion et analyse des flux

Etat d'avancement :

Démarré en 2022

Phasage/calendrier :

- Phase 1 diagnostic : 2022
- Phase 2 étude "marketing" : 2023

Actions en lien :

FA 8 : Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de proximité inter-saisonnier
FA13 : Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocriers de Roussillon
FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basé sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"
FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocriers (GR6)
FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
FA17 : Réaliser un parcours de découverte du patrimoine et du paysage : le Sentier des ocriers
FA18 : Faire évoluer le Bureau d'information touristique d'Apt en Maison GS

FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon

FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres.

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiches 8 et 24 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

ENV : impact sur les mobilités et donc sur les émissions de CO2

ENV : canaliser les flux

ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique.

AXE 2

Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°8

Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de proximité inter-saisonnier

Type d'action :
Mise en œuvre/expérimentation

Localisation :
Grand Site des Ogres du Luberon en projet – Roussillon et Rustrel

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action
Considérant la fréquentation du territoire (voir annexe données Flux vision), le territoire rencontre un problème de surfréquentation à certaines périodes de forte affluence, par exemple : le week-end de Pâques, les ponts du mois de mai ou encore en saison estivale. Deux zones de fréquentation excessive ont été identifiées : le village de Roussillon et le Colorado de Rustrel.

D'autre part, certains sites du Massif des ogres d'installation plus récente, bénéficient d'une moindre notoriété (le conservatoire des ogres, les Mines de Bruoux ou encore le Musée de Géologie).

De fait, la réorientation des flux des visiteurs vers ces structures moins fréquentées est un objectif majeur du projet GS et des acteurs locaux.

L'application expérimentale Waze

En recherche de solutions innovantes pour traiter la surfréquentation des sites emblématiques du Massif des ogres, le territoire a été retenu pour expérimenter Waze. Cette application participative mobile de navigation GPS s'appuie sur l'état du trafic qu'elle détecte en temps réel et propose un itinéraire plus adapté. Le développement d'une fonctionnalité spécifique complémentaire apporte une réponse à cet enjeu. Le projet est soutenu et initié par la Région Sud.

Dans la pratique, l'action consiste à mettre en œuvre une stratégie de redirection des flux de touristes, en période de forte affluence sur les hot-spots identifiés en amont. Pour cela, les parcours types des visiteurs sont déterminés et une solution alternative à leur intention initiale leur est proposée.

L'analyse des parcours des visiteurs est facilitée par les données de trafic Flux Vision procurées par Vaucluse Provence Attractivité ainsi que celles issues de Waze pour connaître les sites les plus recherchés par les utilisateurs sur le périmètre concerné. Un widget de fréquentation en ligne sur le site internet du Service tourisme via celui du Colorado Provençal sera déterminant dans la mise en œuvre des campagnes sur la partie Est du Massif des ogres.

Objectifs de l'action

- Réguler les flux touristiques et limiter l'impact de la circulation véhicule sur les sites en fréquentation excessive
- Réorienter les visiteurs sur des sites moins fréquentés et les promouvoir
- Valoriser et promouvoir les acteurs et partenaires du massif des ogres.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Analyse des données, écriture du scénario, mise en œuvre de l'application.• Campagne de communication sur les usages de l'application	7 000€ (par an) Action récurrente	<ul style="list-style-type: none">• Région Sud 50% 3 500 €• Service Communication et ingénierie Gestionnaire Grand Site 3 500 €

Maîtrise d'ouvrage :
Gestionnaire Grand Site

Maître d'œuvre :
Waze Mobile

Etat d'avancement :
Démarré en 2020 et reconduit en 2022 (Phase d'expérimentation)

Phasage/calendrier :

- Écriture et validation des scénarii : mai 2022
- Mise en œuvre de la campagne 2022 : juin 2022.

Actions en lien :
FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
FA10 : Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs
FA13 : Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocres de Roussillon
FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"
FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocres (GR6)
FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
FA18 : Faire évoluer le Bureau d'information touristique d'Apt en Maison GS
FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon

FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres
FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS.

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiches 24 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

ENV : Canaliser les flux
ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique
SOC : transformer les emplois liés aux difficultés de gestion de l'automobile par de véritables emplois d'accueil du public.
ENV : réduire la part modale de la voiture et réduire les émissions de CO2.
Favoriser l'équilibre territorial
ENV : canaliser les publics à travers un parcours qui les sensibilise aux zones d'habitat spécifiques de ces milieux fragiles. Comprendre la géomorphologie de la zone

AXE 2
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°9

Étude/Réflexion globale sur la gestion du site classé, l'accès et les risques naturels à l'échelle de Rustrel et de son bassin de vie

Type d'action :

Étude de programmation et de gestion

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet - Rustrel

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Rustrel est fortement affecté par les flux touristiques saisonniers dus à la sur-fréquentation du Colorado Provençal, situé à environ 1 km du village. La route départementale devient un axe majeur en saison estivale et les habitants sont soumis aux désagréments et aux dangers occasionnés par le trafic routier pour l'accès au site. Les espaces restreints du village sont sclérosés par l'omniprésence de la circulation et de la voiture sans pour autant bénéficier de ce site de grande notoriété.

- Le site du Colorado Provençal et les risques naturels : En premier lieu, il s'agit d'assurer la pérennité du site du Colorado en prenant en compte sa fragilité intrinsèque. Les faiblesses du site se sont accumulées avec le temps et accentuées avec la pandémie COVID19 et par les effets du changement climatique : dégradation de la qualité de la visite causée par les effets de foule, les interdictions d'accès (hors périodes dérogatoires) les encombrements routiers, l'exposition aux nuisances dues à la circulation, le caractère limité des parcours et les faiblesses des vues et des possibilités d'approche touristique, et l'amplification des risques liée à la gestion de la fréquentation et la dépréciation globale du site au détriment d'un développement durable profitable à l'économie locale.

En cela, la commune a la volonté de réagir face à un afflux touristique non maîtrisé du site classé qui génère à la fois des risques, des nuisances, mais aussi des opportunités. Il ne s'agit pas d'interdire mais de réguler la fréquentation au moyen de différentes techniques telles que la réservation obligatoire et les quotas progressifs, d'induire une déconcentration dans l'espace en multipliant des lieux d'attraction locales (de la Grande Montagne à la plaine) et une découverte plus large du territoire ou dans le temps en rendant attractives les extensions de saison.

- Le village de Rustrel et les autres sites de la commune et le grand territoire de l'OGS : L'enjeu du projet consiste aussi à donner une identité au village en développant ses atouts, en apaisant sa circulation, en offrant une juste place aux autres lieux existants (château, LSBB, Grande montagne, le petit patrimoine, Usine de fer, Usine Bonnet, etc.), en priorité grâce à des déambulations douces, et l'accès au Colorado Provençal. Il est nécessaire de permettre

à ces deux univers de se renforcer l'un, l'autre, afin de créer une osmose entre les deux économies locales, aujourd'hui entièrement dissociées.

L'intérêt de cette fiche-action est aussi de passer par une phase de programmation urbaine avant d'engager l'opération de requalification d'espaces publics. L'objectif est de formaliser au mieux les intentions des différents acteurs (élus, commerçants, professionnels du tourisme, habitants), renforcer les liens entre le village et son site classé d'une part, et les autres sites ociers d'autre part, et surtout, réussir un projet à la mesure de la notoriété et des ambitions d'une OGS.

Derrière l'évidence des enjeux de requalification et de sécurisation, la mise en œuvre est complexe et nécessite un dialogue fort entre tous les acteurs et usagers.

Objectifs de l'action

- Adopter une vision globale de développement durable commune de Rustrel/Colorado Provençal en lien avec l'OGS
- Fédérer l'organisation des sites de Rustrel et répondre aux enjeux (risques naturels, sur fréquentation, gestion)
 - Mettre en relation le paysage du site classé avec les vues lointaines, les approches et le caractère rural de Rustrel
- Valoriser le patrimoine de la commune (intra et extra muros) et mettre en scène les points forts dont les vues et constituer des terrasses de découverte successives en révélant leurs qualités : géologiques, paysagères, architecturales, historiques, etc.
- Proposer une requalification du centre-village et un réaménagement des espaces publics
- Organiser et optimiser le stationnement du village dès la périphérie, sécuriser les circulations, aménager les entrées et la traversée du village
- Assurer un parcours de découverte du village jusqu'au site
- Mettre en valeur les cheminements doux.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">Étude de programmation et de gestion. Les propositions en termes d'aménagement esquissées dans l'étude seront adaptées aux capacités financières locales.	15 000€	Commune de Rustrel Subvention à rechercher

Maîtrise d'ouvrage :

Mairie de Rustrel

Maître d'œuvre :

Prestataire spécialisé

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- 2023/2024/2025 : sélection du prestataire et lancement de l'action.

Critères d'évaluation

- Fréquentation du site
- Satisfaction des gestionnaires et des usagers
- Insertion des aménagements dans le paysage et impact sur l'environnement
- Sécurité.

Actions en lien :

- FA3 : Localiser et résorber les points noirs paysagers
- FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
- FA 8 : Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de proximité inter-saisonnier
- FA 10 : Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs
- FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"
- FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ociers (GR6)
- FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
- FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
- FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ogres
- FA25 : Elaborer le projet culturel des ogres
- FA28 : Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions

Impacts transversaux attendus

- ECO : améliorer la satisfaction et la sécurité des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique.
- ENV : intégrer les installations au site, canaliser les flux, et les publics dans les zones adaptées, être exemplaire en matière d'équilibre entre valorisation et protection des milieux, protéger les milieux en évitant leur piétinement
- ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux
- SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 2

Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°10

Améliorer les conditions de stationnement et d'accueil du parking des Mille Couleurs

Type d'action :

Maîtrise d'œuvre - conception et suivi des aménagements

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet - Rustrel - Site classé

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Depuis sa création en 1980, le parking des Mille couleurs géré par l'Association Colorado Provençal (ACR) est la porte d'entrée principale du Colorado Provençal. La billetterie marque le départ des parcours de randonnée et voit converger les circulations piétonnes en provenance des parkings du site et alentours. En outre, l'espace rassemble un bar-restaurant, des toilettes et une boutique. Le lieu s'est adapté progressivement année après année. Le sol de terre battue, le stationnement assez anarchique des véhicules au plus près de l'ombrage, l'omniprésence de la circulation, l'attente à la billetterie, créent des nuisances pour les visiteurs, les usagers, les résidents, et fait l'impasse d'une esthétique globale et d'un respect nécessaire de la nature environnante.

Concernant la billetterie, la configuration actuelle n'autorise pas un traitement de l'entrée à la personne. Le projet doit permettre d'en étudier la faisabilité.

Afin de mettre en cohérence le bâti actuel, l'aspect sauvage du site, afin de valoriser globalement le lieu d'accueil à destination d'un usage polyvalent (parking, départs des itinéraires, PMR, animations, restauration, ...), pour affirmer sa vocation d'entrée centrale et unique, la requalification de cet espace prend en compte les différents besoins du développement du site : revêtements de sol naturels, végétalisation, entretien des talus, de la végétation endémique, habillage du bâtiment de billetterie, harmonisation des aménagements, du mobilier et de la signalétique directionnelle et d'information.

Objectifs de l'action

- Construire et mettre en cohérence une identité visuelle en lien avec le projet de découverte.
- Développer la qualité de l'accueil spatial du visiteur
- Amélioration des conditions d'usage du parking : mise en sécurité des accès et des abords de la route, orientation des visiteurs, répartition du stationnement, ombrage, maîtrise de l'érosion des talus.
- Mieux intégrer le bâti : modifier l'image de la billetterie pour signifier l'arrivée dans un Grand Site de France
- Permettre d'étudier et de maîtriser la fréquentation afin de mettre en place une billetterie à la personne
- Mettre en cohérence une identité visuelle en lien avec le projet de découverte, création d'une signalétique spécifique

- Développer la qualité de l'accueil spatial et du visiteur
- Offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux.
- Améliorer l'image et l'attractivité du site.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des conditions d'usage du parking : mise en sécurité des accès et des abords de la route, orientation des visiteurs, répartition du stationnement, ombrage, maîtrise de l'érosion des talus.• Mieux intégrer le bâti : modifier l'image de la billetterie pour signifier l'arrivée dans un Grand Site de France• Mettre en cohérence une identité visuelle en lien avec le projet de découverte, création d'une signalétique	<p>Étude pré op. 37 000 €</p> <p>Travaux 543 000 €</p>	<ul style="list-style-type: none">• ACR / Commune de Rustrel Subvention à rechercher

Maîtrise d'ouvrage :

ACR / Mairie de Rustrel

Maître d'œuvre :

Cabinet d'étude : Christelle Rostin Magnin (architecte) et Sylvie Bruguier Allen (paysagiste) – CE Cerretti (bureau d'études techniques)

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- Étude : 2023
- Travaux 2024/2025

Critères d'évaluation

- Enquêtes de satisfaction auprès des visiteurs
- Suivi de la fréquentation
- Insertion des aménagements dans le paysage et impact sur l'environnement
- Sécurité

Actions en lien :

FA3 : Localiser et résorber les points noirs paysagers
FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
FA8 : Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de proximité inter-saisonnier
FA 9 Etude/Réflexion globale sur la gestion du site classé, l'accès et les risques naturels à l'échelle de Rustrel et de son bassin de vie
FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"
FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre

reliant les sites ocres (GR6)

FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS

FA17 : Réaliser un parcours de découverte du patrimoine et du paysage : le Sentier des ocres
FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres.

FA22 : Développer des parcours historiques avec mobilier urbain dans les villages du Pays d'Apt Luberon

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique

ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux

ENV : Protéger les milieux en évitant leur piétinement.

SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 2
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°11

Étude complémentaire de requalification du site des Mines de Bruoux

Type d'action :

Étude de diagnostic, programmation, esquisse et travaux de réaménagement

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet - Gargas - Site classé

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Depuis l'ouverture au public en 2009, le site des Mines de Bruoux est devenu majeur pour la mise en valeur de l'histoire de l'ocre en Pays d'Apt. (cf. Annexe enquête mine de Bruoux).

Au travers de ces démarches, il s'agit de tirer meilleur parti du site et de permettre à ses usages de prospérer dans le respect des qualités du lieu, en améliorant à la fois ses aménagements et ses équipements dans l'exemplarité d'un site classé.

Le travail de programmation s'articule donc, autour de 3 séquences :

1. La première phase exploratoire d'aide à la décision, (mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement du site des Mines de Bruoux) a été conduite par l'agence d'études de l'ONF associée à A3Architectes en 2018/2019 (voir synthèse de l'étude en annexe).

2. Elle a été suivie en 2022, d'une seconde étape pour aboutir à la constitution du document-programme proprement dit posant l'ensemble des bases de définition de l'opération de réaménagement (réalisation des pièces de consultation de la maîtrise d'œuvre et accompagnement du maître d'ouvrage jusqu'à la mise en œuvre de travaux).

3. Mise en œuvre des travaux.

Objectifs de l'action

- Améliorer les conditions d'accueil et de visite des publics (espaces ouverts et couverts)
- Améliorer les accès au site
- Créer de meilleures conditions de travail pour le gestionnaire et ses employés
- Enrichir l'offre culturelle et mettre en valeur le site
- Assurer la pérennité du site..

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage	11 000€	
<ul style="list-style-type: none">• Étude de programmation	6 000€	<ul style="list-style-type: none">• DREAL• Commune• ARCANO• CCPAL
<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre des travaux: aires de stationnements, bâtiments, cheminements, déplacement du transformateur, enfouissement des réseaux, création de fenêtres paysagères, sécurisation de la route, signalétique directionnelle, élaboration d'une charte graphique, circulation dans le site, clôture, enrochement, gestion des eaux de ruissellement, mobilier, théâtre de verdure, scénographie, stockage.	Montant à préciser lors de l'étude ci-dessus (estimation haute 1 400 000€)	<ul style="list-style-type: none">• Commune de Gargas et financeurs à identifier

Maîtrise d'ouvrage :

Mairie de Gargas / ARCANO

Maître d'œuvre :

Cabinet d'architecte & paysagiste

Etat d'avancement :

Démarré en 2022

Phasage/calendrier :

Étude de programmation :

- Début de l'étude 2 : 1er semestre 2022
 - Réunion de concertation intermédiaires
- DREAL/BF/ONF/ACR/CCPAL : 1er semestre 2022
- Rendu étude : novembre 2022

Travaux : à phaser après étude 2.

Critères d'évaluation

- Fréquentation du site
- Satisfaction des gestionnaires et des usagers
- Insertion des aménagements dans le paysage et impact sur l'environnement
- Sécurité

Actions en lien :

FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"

FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocres (GR6)

FA16 : Étudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS

FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres.

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction et la sécurité des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique.

ENV : intégrer les installations au site, canaliser les flux, et les publics dans les zones adaptées, être exemplaire en matière d'équilibre entre valorisation et protection des milieux, protéger les milieux en évitant leur piétinement

ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux

SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 2
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°12

Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra, Ecomusée de l'ocre

Type d'action :

Étude de préfiguration (étude de contexte et étude de programmation, étude de faisabilité et identification des partenaires potentiels).

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet - Roussillon - Site classé

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Depuis 1995, ôkhra-écomusée de l'ocre, installé dans l'ancienne usine Mathieu à Roussillon, remplit la nécessité de conservation et mise en valeur du patrimoine ocrier, au coeur historique du Massif des ogres.

Aujourd'hui, la volonté locale appelle au développement d'un pôle culturel actif à l'année et à vocation internationale qui doit être envisagé sur deux échelles : celle du tryptique village de Roussillon/Sentier des ogres/ôkhra, et celle du Grand Site qui inclut les autres sites ocriers du territoire.

Ce futur Centre de la Couleur de Roussillon (CCR) sera organisé selon six axes :

- L'histoire et le patrimoine pour mettre en avant le patrimoine ocrier et l'histoire de Roussillon
- La science de la couleur et de la lumière par une exposition permanente, des conférences et des ateliers
- L'art et le pigment par des expositions de peinture et photos
- Le spectacle vivant avec des spectacles et performances à l'année
- L'environnement grâce à la conception d'un Parcours des couleurs, des potagers pédagogiques et la valorisation de la nature.
- Le ludique avec des jeux sur le thème de la couleur au travers du site.

Afin de gérer ce projet, l'association pour l'Organisation du Centre de la Couleur de Roussillon (OCCR) a été créée en janvier 2022, et est présidée par Alex Berger. Cette association rassemblera l'ensemble des acteurs qui souhaitent participer à l'élaboration du CCR, et qui devront pour cela, devenir membre.

L'Organisation du Centre de la Couleur de Roussillon aura pour mission d'établir la stratégie et le financement du Centre de la Couleur de Roussillon, de déterminer l'action de chaque partenaire (technique, contenus, pédagogique, financier ...), d'étudier la forme juridique la plus adaptée pour le Centre de la Couleur de Roussillon, d'établir le rétro planning de création, déterminer le choix des prestataires pour chaque environnement et étape, de s'assurer de la bonne gestion de la balance entre public et privé.

Afin d'amorcer cette initiative, l'identité visuelle de l'OCCR et du CCR, ainsi que le site internet de l'OCCR ont été créés.

Objectifs de l'action

- Création d'un pôle d'attraction touristique à dimension internationale.
- Améliorer la gestion du flux touristique entre le Centre de la Couleur de Roussillon, le Sentier des ogres et le Village de Roussillon et les autres sites ocriers du territoire.
- Générer un pôle culturel à l'année
- Améliorer les conditions d'accueil et de visite des publics et les accès au site
- Enrichir l'offre culturelle et mettre en valeur le site
- Assurer la pérennité du site.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Étude de contexte et de programmation : Contexte, clients, concurrence dont projets comparables en Vaucluse, contraintes. Identification et étude macro de bonnes pratiques similaires : Identification de quelques bonnes pratiques dans le cadre du projet. Revue de la programmation à date et définition d'une programmation détaillée.• Étude de faisabilité : Élaboration d'un parcours à l'échelle du territoire et du projet (Liens et synergies avec le village de Roussillon, le Sentier des Ogres, les Mines de Bruoux, l'OGS, la CCPAL, l'OTI). Étude de faisabilité économique et technique (Business Plan). Étude de faisabilité technique et architecturale. Étude de faisabilité juridique. Définition de la feuille de route du projet.• Identification de partenaires potentiels : Identification de partenaires investisseurs/exploitants potentiels. Accompagnement dans la phase de négociation avec les partenaires envisagés. Synthèse et finalisation du projet.	100 000€ HT	OCCR / Commune de Roussillon subventions à rechercher

Maîtrise d'ouvrage :

Association pour l'Organisation du Centre de la couleur de Roussillon

Maître d'œuvre :

Consultant en stratégie de développement de projets

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- 2023 Étude comprise en 3 phases de 3, 5 et 6 semaines respectivement (durée totale de 14 semaines)

Critères d'évaluation

- Étude juridique, technique et économique du projet.
- Nombre de membres de l'OCCR
- Acquisition de partenaires

Actions en lien :

FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
FA8 : Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de proximité inter-saisonnier
FA13 : Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocriers de Roussillon
FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"
FA16 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocriers (GR6)
FA17 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
FA18 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon
FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ogres
FA25 : Elaborer le projet culturel des ogres
FA28 : Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions

Impacts transversaux attendus

ECO : Améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place, développer et diversifier l'économie touristique.
ENV : Canaliser les flux
ENV : Intégrer les installations aux sites, être exemplaire en matière d'équilibre entre valorisation et protection des milieux. réduire les émissions de CO2
ENV : Offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux
SOC : favoriser l'équilibre local et territorial et améliorer l'image et l'attractivité du site
SOC : donner un lieu à la mémoire du site
SOC : Montrer l'exemple à propos d'initiatives environnementales afin de susciter leur développement.

AXE 2
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°13

Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocres de Roussillon

Type d'action :

Étude de faisabilité, programmation et esquisse

Localisation :

Grand Site des Ocres du Luberon en projet - Roussillon

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Reconnue internationalement pour les ocres, la commune de Roussillon, plus beau village de France est un des sites le plus fréquenté de la région SUD. Le village, le sentier de Ocres et ôkhra écomusé de l'ocre forment le tryptique incontournable du massif des Ocres du Luberon. Cependant et naturellement, en haute-saison estivale, malgré les neuf parkings dont la majorité, situés en périphérie du village, la fréquentation touristique rend l'accès au village difficile pour les habitants.

Le village (plus de 400 000 visiteurs) et le sentier (plus de 300 000 visiteurs) sont les sites majeurs de la commune, alors que la visite de l'ancienne Usine Mathieu située à 1,600 km du centre-village accueille environ 30 000 personnes /an.

Depuis 2020, ôkhra réoriente son offre vers un public familial et en particulier le jeune public, par le développement d'ateliers ludo-pédagogiques sur l'ocre, la couleur, les peintures saines et durables, l'environnement, la biodiversité et l'agroécologie, dans une logique de tiers lieu.

Aussi, il est envisagé de concevoir et d'aménager un cheminement piétonnier accompagné d'un panneau ludo-pédagogique entre ces trois sites, dans l'objectif d'augmenter de manière significative la fréquentation de l'usine Mathieu.

D'autre part, la commune a chargé le Service Tourisme, de développer un parcours historique (cf. FA21) au coeur du centre ancien de Roussillon, dans l'objectif de valoriser la découverte et de mettre en valeur les lieux d'intérêt historique (prévu en 2022/23).

Objectifs de l'action

- Améliorer les conditions d'accueil et de visite de tous les publics
- Promouvoir l'identité du GS
- Renforcer la mise en valeur des sites ocres
- Créer une liaison douce permettant de relier les 3 sites
- Valoriser le patrimoine culturel et industriel du site de l'ancienne usine Mathieu (ôkhra).

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Étude de solutions techniques en concertation avec les différents partenaires publics : commune, PNRL et CD 84• Conception du cheminement et de la signalétique en conformité avec la charte du PNRL et de l'OGS.• L'aménagement du chemin rural pour les piétons et les vélos entre le stade et l'usine sont une solution. La seconde, avec le concours de CD de Vaucluse serait la réalisation d'un trottoir le long de la départementale D 104, de la sortie du village au niveau du stade à l'usine Mathieu, soit 600 mètres dans une zone de forte circulation de voitures à 80 km/h dont un virage dangereux. Cet itinéraire est déjà fortement utilisé et marqué au sol par le piétinement.	À estimer	Espace Valléen Luberon-Lure : <ul style="list-style-type: none">• Région Sud Etat :• Département 84 : CCPAL : À déterminer• Commune de Roussillon : 20 %

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Roussillon, PNRL, CD84

Maître d'œuvre :

Cabinet d'architecte & paysagiste

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- 1ère phase, étude : 2023
- 2e phase, réalisation : 2024

Actions en lien :

FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
FA8 : Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de proximité inter-saisonnier
FA12 : Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra
FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ocres en vélo"
FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocres (GR6)
FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon
FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres
FA22 : Développer des parcours historiques avec mobilier urbain dans les villages du Pays d'Apt Luberon

Impacts transversaux attendus

ECO : Améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place, développer et diversifier l'économie touristique.

ENV : Canaliser les flux

ENV : Intégrer les installations aux sites, être exemplaire en matière d'équilibre entre valorisation et protection des milieux. Réduire les émissions de CO2

ENV : Offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux

SOC : favoriser l'équilibre local et territorial et améliorer l'image et l'attractivité du site

SOC : Montrer l'exemple à propos d'initiatives environnementales afin de susciter leur développement.

AXE 2

Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°14

Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"

Type d'action :

Action opérationnelle (étude, mise en œuvre et travaux d'aménagement)

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global (cf. cartes)

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Le projet fixé pour l'OGS est de relier les différents sites ocriers touristiques par un itinéraire structurant et sécurisé pour favoriser la découverte douce du territoire. Le maillage cyclable a autant pour but de relier les différents lieux de vie que d'être une infrastructure de promenade. L'usage visé pour cet itinéraire est d'abord utilitaire pour les visiteurs comme pour les habitants.

Le projet a pour socle le Schéma directeur des aménagements cyclables et services vélo du quotidien du programme "Luberon Labo Vélo" lancé par le PNR grâce au dispositif « Vélo & Territoires » de l'ADEME et veut faire le lien avec le projet structurant d'extension et de réforme du circuit cyclotouristique existant les "Ogres à vélo".

Ce nouvel aménagement s'appuiera sur le maillage rural secondaire, en tendant à le dédier aux usages exclusifs des modes actifs (véhicules non motorisés thermiques) en site propre.

Le point central d'intermodalité du système de mobilité de l'opération est la maison du tourisme (bureau d'Apt et ancienne gare). C'est à partir de ce lieu qu'est définie la réalisation du maillage cyclable. Les priorités données aux différents tronçons seront définies en fonction de l'impact de l'aménagement sur le report modal des habitants vers le vélo.

Une typologie des aménagements sur les voies existantes ou à créer est établie ci-dessous afin d'estimer le coût du projet (cf. cartes) :

• Type 1 : voie partagée

Les circulations vélo et motorisée partagent la même voie, les vitesses maxima autorisées sont abaissées afin de réduire le différentiel de vitesses entre les différents modes de déplacement.

• Type 2 : voie centrale banalisée

Mêmes caractéristiques que le type 1 mais ce type a l'avantage de sécuriser la circulation des cyclistes et de faire ralentir la vitesse des automobilistes. Son coût est modeste (peinture, main d'œuvre et signalisation) et ses effets concrets sont positifs et mesurables : croisement des voitures plus proches, baisse significative de la vitesse des voitures, écartement de la voiture dépassant le cycliste, sentiment de sécurité chez les cyclistes, chaussée qui tient compte de tous les usagers, pas

d'effet sur le nombre d'automobiles mais baisse des accidents impliquant des cyclistes. Ce type de voie ne nécessite aucune modification de la largeur réelle de la chaussée qui reste évolutive.

• Type 3 : voie séparée

Les vélos circulent sur une piste séparée du trafic motorisé, aménagée sur une voie existante.

• Type 4 : voie verte

Les tronçons en voie verte sont en site propre, entièrement séparés du trafic motorisé. On distinguera deux revêtements possibles pour ce type d'aménagement afin d'établir des scénarios différents.

- Revêtement bicouche : facile à mettre en place et à moindre coût mais coûts d'entretien plus importants.
- Revêtement enrobé à froid en couche de roulement : investissement plus lourd sans être comparable à un aménagement purement routier, mais ne permet que passage de vélos et petits engins de maintenance, coûts d'entretien minimes.

typologie	description	coût au ml	nature des aménagements
Type 1	Voie partagée	25 €	Bande cyclable : matérialisation horizontale de la piste, peinture et signalétique.
Type 2	Voie centrale banalisée	2,50 €	Voie partagée et entourée de deux couloirs pour les cyclistes
Type 3	Piste protégée sur voie existante	100 €	Piste cyclable : création d'une piste physiquement séparée du trafic motorisé par un muret.
Type 4	VV + revêtement (bicouche)	180 €	Voie réservée exclusivement aux déplacements non motorisés (piétons, vélos).
	VV + revêtement (enrobé à froid)	288 €	

Objectifs de l'action

- Créer un maillage d'itinéraires cyclables remplissant à la fois une fonction de découverte du territoire et une fonction utilitaire. Faciliter l'accès aux lieux d'intermodalité et de service, aux sites ocriers et aux centralités urbaines pour répondre aux besoins des visiteurs et des habitants.
- Déambulation : faire des itinéraires une partie intégrante du processus de découverte
- Inter-modalité : développer la chaîne de mobilité sur l'ensemble du périmètre de l'OGS.
- Desservir tous les sites ocriers, s'interconnecter avec les sentiers de randonnée existants.
- Replacer la Maison du tourisme au cœur du parcours de l'ocre et offrir un itinéraire de découverte ludique, adapté à tous les publics.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
Phase 1		
• Assistance à la réalisation du projet/concertation des acteurs et élaboration plan jalonnement (en cours)	36 000€	CCPAL
• mise en oeuvre et implantation de la signalétique	9 000 €	
• communication	12 000 €	
• Inauguration	3 000 €	
Phase 2		
• Etude de bonification (Gargas/Roussillon et Villars/Rustré)	15 000 €	CCPAL
Phase 3		
• Travaux de voirie	390 000 € (St Sat./Gargas) 156 000 € (Apt/Villars) 544 000 € (Apt/Mines)	CCPAL et communes

Maîtrise d'ouvrage :

Phase 1 et 2 : CCPAL
Phase 3 : Communauté de Gargas, Roussillon, Saint Saturnin Lès Apt, Rustré

Maître d'œuvre :

Cabinet d'architecte & paysagiste, cabinet Inddigo

Etat d'avancement :

En cours

AXE 2
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Phasage/calendrier :

- 1^{ère} et 2^{ème} phase, étude : 2022/2023
- 3^{ème} phase : travaux 2023 à 2025

	Phase 3.1	Phase 3.2	Phase 3.3
Itinéraire	Liaison entre le Bureau d'information touristique d'Apt et les Mines de Bruoux à Gargas	Liaison entre les Mines de Bruoux à Gargas et Roussillon via l'Ecomusée des ocres	Liaison entre le Bureau d'information touristique d'Apt et Rustrel via le Colorado Provençal
Longueur du tracé TOTAL : 25,5 km	5,3 km	6,7 km	13,5 km
Particularités	Le tracé de la phase 1 passe par la ZA des Bourguignons (Apt) sur laquelle un projet d'aménagement est en cours. Il intègre un maillage d'itinéraires vélos sécurisés qui ne sera donc pas comptabilisé dans le budget prévisionnel de l'OGS. La longueur du tronçon retenue pour estimer les coûts d'aménagement de la phase 1 sera celle reliant la ZA Bourguignons aux Mines de Bruoux, soit 2,8 km.		
Calendrier Étude	2022	2022	2023
Calendrier Travaux	de 2023 à 2025		

Évaluation des recettes

Une étude d'Observation de la fréquentation et des retombées socio-économiques des itinéraires vélos EV8 (La Méditerranée à Vélo), Via Rhôna et V65 (littoral méditerranéen) menée en 2017 par le cabinet Inddigo estime que les dépenses des touristes à vélo sont en moyenne de 62 € par personne et par jour. Cette moyenne varie selon les pratiques, elle oscille entre 17,50 € par personne et par jour chez les excursionnistes¹ et 83 € par personne et par jour chez

¹ Cycliste randonnant à la journée ou moins, hébergé la nuit d'avant et d'après la randonnée dans son domicile principal.

les itinérants².

À titre d'exemple, si l'on considère que 3% des 700 000 visiteurs annuels du Massif des ocres sont des touristes à vélo, cela représente 1,2M€ de retombées économiques annuelles.

L'étude d'Indigo estime que les sections de l'EV8 autour de Manosque ont un potentiel de retombées économiques évalué à 13 000 €/km. En appliquant ce chiffre aux 25,5 km d'itinéraires projetés, cela donne 331 500 € de retombées économiques annuelles :

- Selon la fourchette basse (1,7 M€) du coût total, il devient « rentable » en 5 ans.
- Selon la fourchette haute (3,2 M€) du coût total, il devient « rentable » en 9,5 ans.

Il s'agit de projections théoriques, en effet l'impact économique positif d'une liaison cyclable touristique dépend de plusieurs facteurs, en particulier la qualité des aménagements (confort et sécurité) et la présence de services.

Actions en lien :

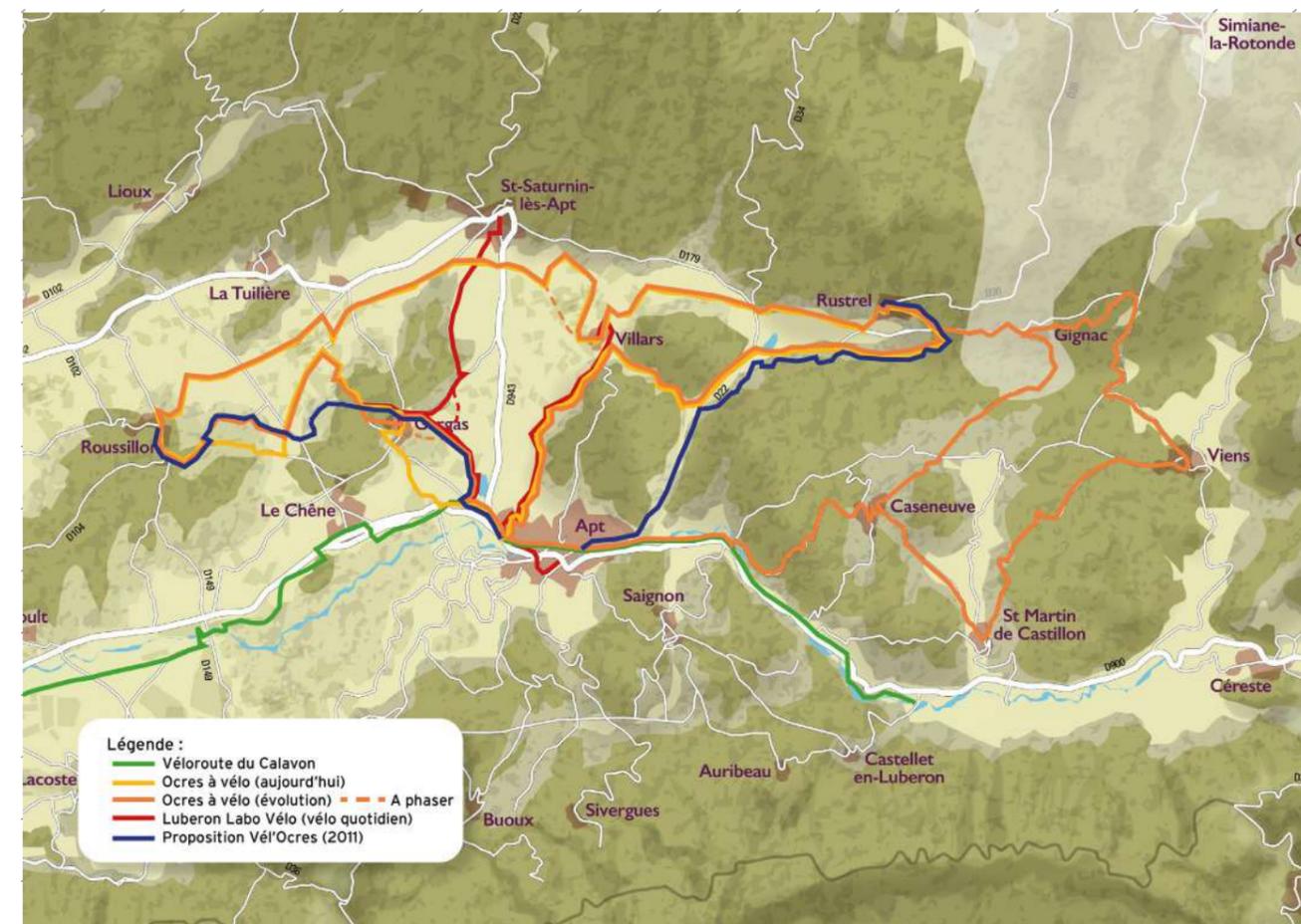
- FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
- FA10 : Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs
- FA11 : Etude complémentaire de requalification des Mines de Bruoux à Gargas
- FA12 : Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra
- FA13 : Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocres de Roussillon
- FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
- FA18 : Faire évoluer le Bureau d'information touristique d'Apt en Maison GS
- FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon
- FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
- FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiche 9 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

- EENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature
- ENV : développer et diversifier l'économie touristique.
- ENV : Développer une découverte douce
- ENV : réduire la part modale de la voiture et réduire les émissions de CO2.
- ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place
- SOC : Favoriser l'équilibre territorial
- SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site.

² Touriste se déplaçant à vélo en changeant d'hébergement au fil de sa progression. Cette catégorie n'inclut pas les cyclistes effectuant des parcours à la journée en se déplaçant d'hébergement en hébergement par un autre mode (le plus souvent la voiture).



AXE 2
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
 084-21840034-20221206-002927-DE
 Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°15

Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ociers (GR6)

Type d'action :

Action opérationnelle - (étude pré-op. / étude de programmation puis étude de maîtrise d'œuvre)

Localisation :

Grand Site des Ocre du Luberon en projet – (cf. cartes) - site classé

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Le maillage des sentiers de randonnée est déjà suffisamment dense. Néanmoins, il apparaît nécessaire de mettre en cohérence les itinéraires existants avec ceux en projet, en particulier pour ce qui concerne la signalétique afin d'apporter une meilleure lisibilité. En effet, le fait d'être situé au cœur du Massif des ocres n'est actuellement une évidence pour un visiteur en randonnée.

Le principe retenu pour les sentiers de randonnée du Massif des ocres est de s'inscrire dans le maillage GR en s'appuyant sur le PDIPR. Il s'agit de définir un Tour du Grand Site du Massif des Ocre auquel pourront se greffer des boucles locales autour des sites emblématiques dans les communes de Gargas, Roussillon, Rustrel et Villars.

Objectifs de l'action

- Proposer une découverte piétonne de l'ensemble du GS et des spécificités des secteurs en privilégiant les parcours dédiés sur sentiers.

Modalités de mise en œuvre

Prévoir 4/6 modifications de l'itinéraire du GR6. Le tracé du sentier de Grande Randonnée doit impérativement être sur le domaine public.

Pour chaque sentier de cœur d'îlot :

- Sentier d'interprétation : Proposer une découverte sensible. L'interprétation cherche à « révéler et à faire prendre conscience de la valeur patrimoniale des choses ». Cette valeur patrimoniale n'est pas uniquement scientifique et rationnelle, mais laisse aussi la place à l'émotionnel, à l'imaginaire. Il s'agira d'établir le potentiel du site, ses particularités, ce qui fait « l'esprit des lieux ». Chaque site a en effet une histoire, géologique/naturelle et humaine, qui révèle souvent une spécificité, une accroche sur laquelle bâtir l'histoire que l'on va raconter aux visiteurs.
- Préciser le nombre de bornes et leurs implantations.
- Proposer un concept signalétique original permettant au public, souvent néophyte, de découvrir les lieux tout en respectant la beauté, la sérénité et la pureté du site (en relation avec la charte graphique du Grand Site (voir FA).

- Proposer une structure à la fois suffisamment repérable de près (coloration, numérotation) et s'effaçant dans le paysage en se confondant avec les arbres.
- Tenir compte de la diversité des publics : si le parcours n'est accessible dans son ensemble qu'aux piétons, il est accessible dans ses extrémités à tous publics y compris aux personnes handicapées.
- Respecter et compléter des signalétiques existantes notamment sur le GR6 et signifier d'une manière singulière les carrefours des sentiers de cœur d'îlot.

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none"> Études pour la mise en place d'un système de sentiers reliant les sites ociers sur la base du GR6 à améliorer et liaison avec des sentiers thématiques de découverte des îlots (sauf pour Apt où un sentier spécifique sera prévu). Étude pré opérationnelle / étude de programmation puis étude de maîtrise d'œuvre (balisage, acquisition et pose) 	18 000€	Espace Valléen Luberon-Lure : <ul style="list-style-type: none"> Région Sud 40%, État 40% 24 000 € CCPAL 20% 6 000 €
<ul style="list-style-type: none"> GARGAS Débalisage du GR et rebalisateur selon le nouvel itinéraire défini 	Les coûts prévisionnels concernent uniquement la signalétique de balisage des sentiers.	
<ul style="list-style-type: none"> RUSTREL Balisage à reprendre, notamment sur la partie sud : balisage PR après la dalle de Viens et mise à neuf jusqu'au village 		
<ul style="list-style-type: none"> VILLARS Mise à neuf du balisage autour de la Bruyère 		
<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de 3 éco-compteurs et installation 	12 000 €	
TOTAL	30 000 €	

Contenu de l'action et coûts estimatifs Maîtrise d'ouvrage, pilotage et partenariat :

Gestionnaire Grand Site/ PNR Luberon

Maître d'œuvre :

Équipe pluridisciplinaire après étude pré opérationnelle.

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- 2024 : étude pré opérationnelle
- 2025 : Aménagements liés à la signalétique et balisage

Critères d'évaluation

Critères quantitatifs : Eco-compteurs sur les sentiers.
Critères qualitatifs : Suivi de fréquentation.

Actions en lien :

- FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
- FA13 : Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ociers de Roussillon
- FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ocre en vélo"
- FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
- FA17 : Réaliser un parcours de découverte du patrimoine et du paysage : le Sentier des ociers
- FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
- FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres
- FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS.

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiche 9 - voir annexe)

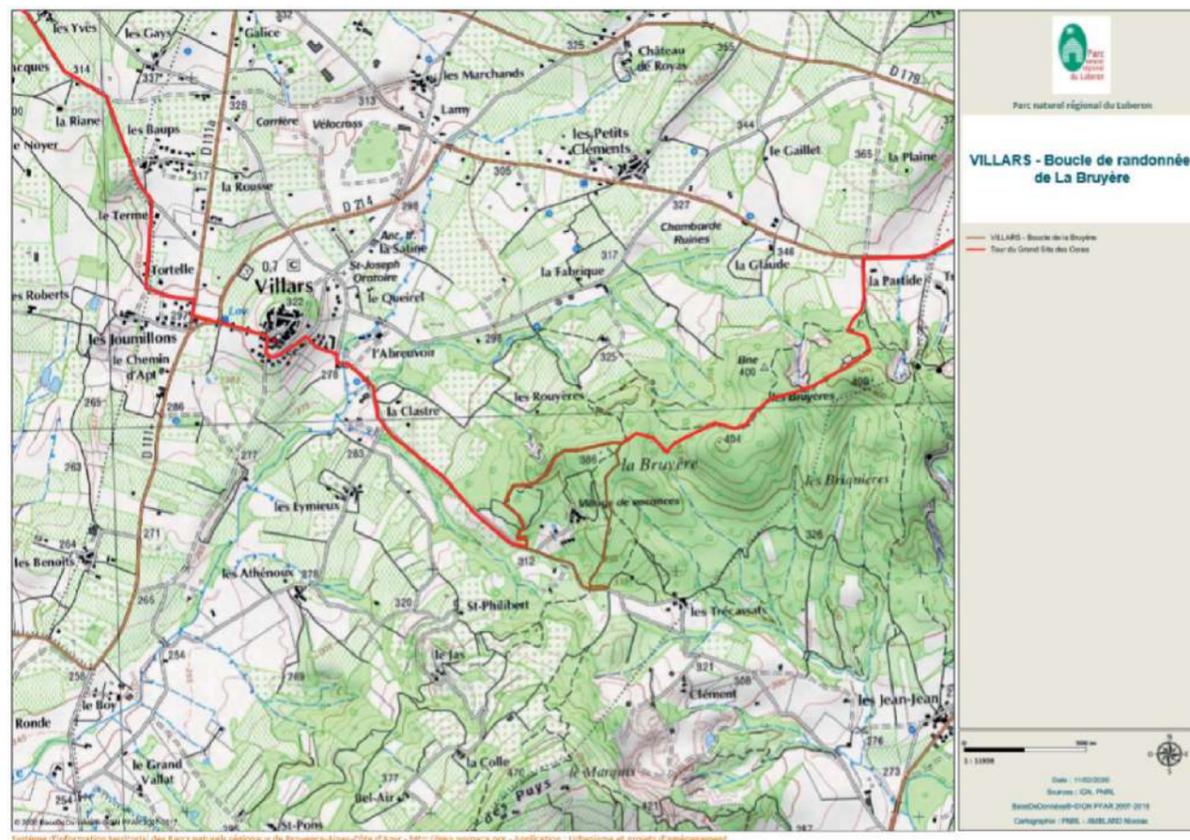
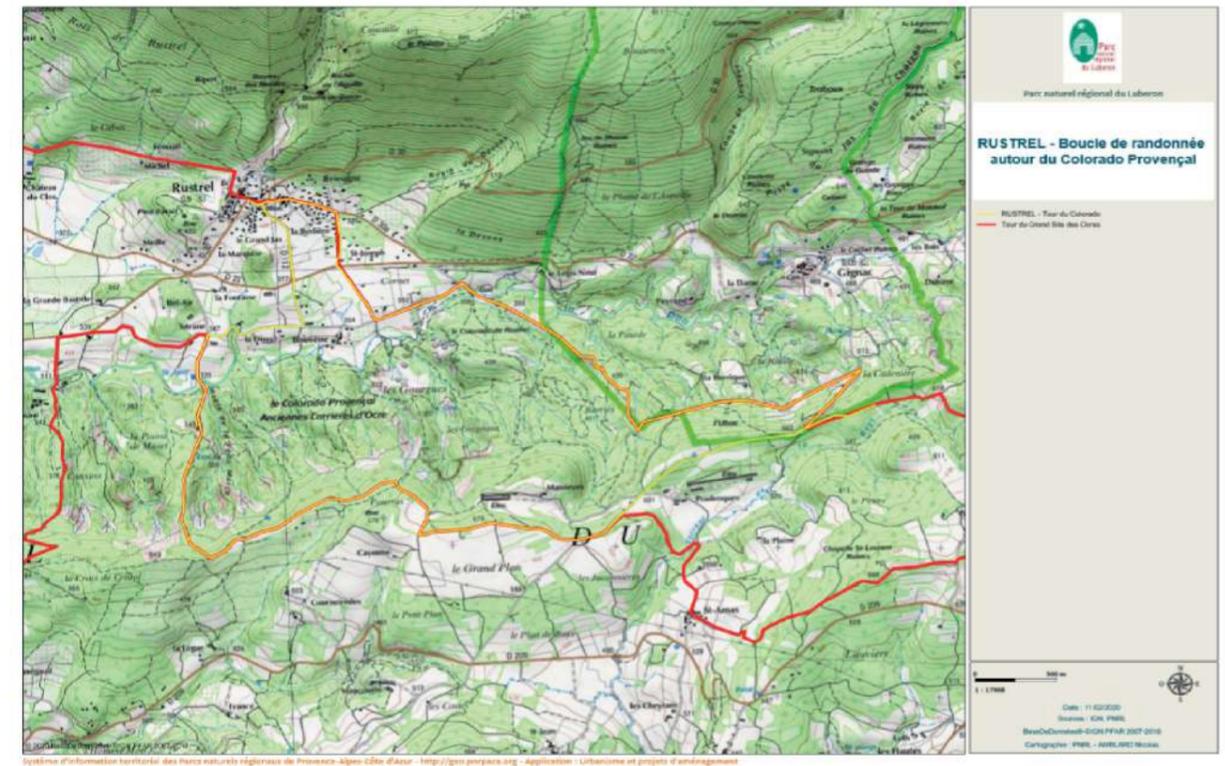
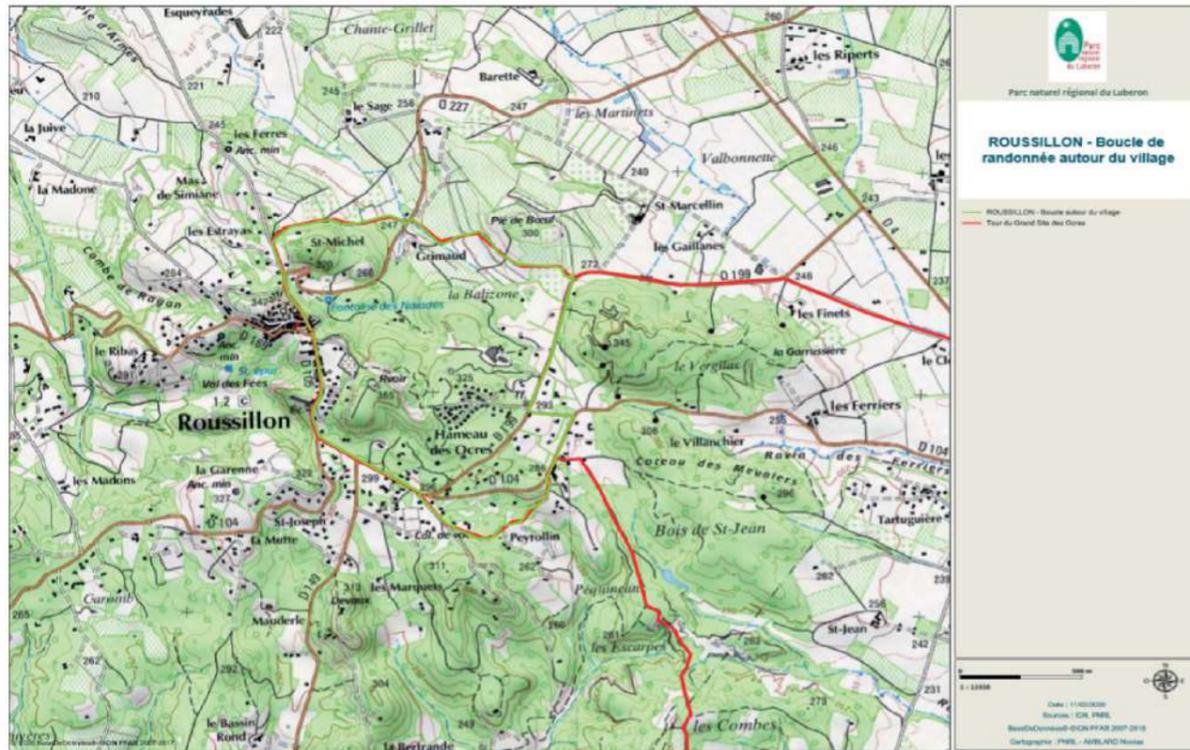
Impacts transversaux attendus

- ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature
- ENV : développer et diversifier l'économie touristique.
- ENV : Développer une découverte piétonne par des chemins diversifiés
- ENV : réduire la part modale de la voiture et réduire les émissions de Co2.
- ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique
- ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place
- SOC : Favoriser l'équilibre territorial
- SOC : redonner une place aux piétons, pacifier les rapports touristes et locaux en valorisant un tourisme choisi
- SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 2

Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022



AXE 2
Accueillir le public et
organiser les déplacements
du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°16

Étudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS en projet

Type d'action :

Action à mener en partenariat avec le service des transports de la Région, autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire.
Action opérationnelle : étude d'exploitation et élaboration de scénarii.

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global (cf. cartes)

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

La difficulté de mise en œuvre d'une navette pour le Massif des ogres réside dans le fait qu'il existe une multitude de sites à desservir. En effet, et contrairement à d'autres Grands Sites de France, on ne peut se contenter de proposer un service de transport depuis une centralité urbaine vers un grand site remarquable. Il est nécessaire de mettre en place une offre nouvelle qui puisse s'adapter à une fréquentation accrue en haute saison.

Une expérimentation menée à l'été 2018, a consisté à mettre en place la ligne 24 le « circuit des Ogres », du 7 juillet au 2 septembre 2018, du lundi au dimanche. Elle présentait plusieurs inconvénients :

- Elle ne desservait qu'une partie du périmètre de l'OGS et évitait Roussillon ce qui entraîne un manque de lisibilité pour le visiteur.
- Elle n'était accessible qu'en achetant un ticket « Pass découverte », un billet spécifiquement calibré pour des visites touristiques ponctuelles : au tarif de 10 € avec accès en illimité au réseau de transports Zou! (anciennement TransVaucluse) pendant 48h et offrant des réductions à l'entrée de certains sites touristiques.
- Elle ne circulait que dans un sens : Apt-Rustrel-Gargas-Apt. Avec 3 rotations par jour (9h, 12h, 16h10), elle n'était pas calée sur les horaires de visite des Mines de Bruoux, ce qui crée une attente non nécessaire dans un lieu qui offre peu d'alternatives pour la combler actuellement.

L'ensemble de ces imperfections ont desservi l'expérimentation qui s'est soldée par une très faible fréquentation. Les données statistiques ne permettent d'ailleurs pas de rendre compte de quelconques tendances sur les jours les plus usités. De plus, un effet de groupe parmi les trajets qui ont été effectués sur la ligne 24 fausse les moyennes observées : un groupe de personne faisant un trajet ensemble un certain jour fait que ce jour de la semaine se retrouve surreprésenté à cause de chiffres de fréquentation trop faibles pour être significatifs sur l'ensemble des 2 mois d'exercice.

Le calibrage de cette navette n'a pas non plus pris en compte les déplacements des habitants : le fait que les titres de transport habituels soient non valables et le sens unique du circuit n'ont pas permis une fréquentation accrue par l'utilisation qui aurait pu en être faite par les locaux.

L'ensemble de ces constats permet de dégager les premières pistes d'action de mise en place d'une navette efficace pour l'OGS des Ogres. La prise de compétences "mobilité" sur le volet transport public des personnes n'ayant pas été retenue par la CCPAL, cette action sera mise en place en collaboration avec la région SUD.

Objectifs de l'action

- Intermodalité : développer la chaîne de mobilité sur l'ensemble du périmètre de l'OGS ou
- Mettre en place un système attractif de desserte de l'ensemble du Massif des ogres (sites touristiques, villages). Dans un second temps, cette navette doit pouvoir être reconductible à l'année pour les déplacements des habitants.
- Décongestionner les sites fréquentés du Grand Site, en particulier Roussillon et Rustrel qui accueillent le plus de visiteurs en haute saison.
- Permettre un stationnement et une intermodalité aisée au départ de la Maison du tourisme à Apt) / future Maison Grand Site.
- Donner à comprendre la particularité du Massif des ogres dans son intégralité.

Schéma du trajet pressenti :

Deux schémas sont envisagés.

En premier lieu, une desserte globale de tous les sites ocriers. En second lieu, il peut être proposé une navette spécifique pour la commune de Roussillon desservant le village/sentier des ogres et ôkhra, l'écomusée de l'ocre.

Maîtrise d'ouvrage, pilotage et partenariat :

Région SUD / CCPAL - Pilotage : Service Tourisme

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- Phase 1 : 2023 étude prospective
- Phase 2 : 2024 mise en place du service

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
Étude d'exploitation de la navette (estimation des coûts selon scénarii et pistes de financement)	À estimer	Région Avenir Montagne
<p>Étude :</p> <p>L'objectif premier de cette étude est de calibrer correctement la desserte de la navette. Plusieurs scénarios pourront être proposés pour explorer des pistes d'économie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes O/D (origine / destination) (auprès des habitants et des visiteurs utilisateurs de transports en commun, auprès des habitants et des visiteurs non utilisateurs de transports en commun) • Analyse de l'offre actuelle : temps de parcours, taux de charge des bus selon la période de la journée, de la semaine et de l'année. • Définition d'un parcours : au plus près des lieux publics, des concentrations d'habitation et de tous les générateurs de flux (sites de visites ocriers en priorité). Il est important de porter une attention particulière à la vitesse commerciale de la ligne, pour être attractive elle doit se situer aux alentours de 18 km/h. Il convient également de vérifier que la chaussée accepte les véhicules de transport en commun (largeur, taille des intersections, giratoires, implantation du mobilier urbain). • Calcul des coûts de production kilométrique : <ul style="list-style-type: none"> • n° de bus nécessaires en fonction des périodes horaires de la journée, du type de bus ; • n° de conducteurs nécessaires ; • n° de kilomètres à parcourir. <p>Stratégie pour la mise en place de la desserte touristique : quelques pistes à explorer issue du Réseau Grands Sites de France.</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNR des Ballons des Vosges : 12 navettes mises en place les dimanches et jours fériés uniquement durant l'été pour desservir 19 sites, 76 arrêts. Coût de fonctionnement : 174 000 € -Particularités : prise de compétence transport touristique, appropriation du service par la population locale alors que la cible était davantage touristique. • CC du Briançonnais / Conseil départemental des Hautes Alpes : interdiction d'accès aux sites pour les véhicules motorisés de 8h à 19h et mise en place d'une navette estivale circulant tous les 	À estimer	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place effective du service par la Région Sud et Sud Est Mobilités, transporteur exploitant la DSP sur le secteur d'Apt. 	À estimer	
<p>Volet Information voyageur</p> <p>L'offre de transports, sa tarification et l'information associée doit être la plus lisible possible pour tous. Cela implique notamment une coopération indispensable avec les différents acteurs de l'Opération GS. Ces coopérations sont d'autant plus essentielles que les besoins de déplacements des touristes restent souvent mal connus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser une information la plus pertinente possible et encourager le report modal <ul style="list-style-type: none"> • Lors de la préparation du séjour (site Internet : information directe et mise à disposition de brochures en téléchargement) ; • À l'arrivée (brochures et renseignements via les offices de tourisme ou les hébergements) ; • ou pendant les déplacements (signalisation directionnelle sur site, applications mobiles...) • Dans une démarche participative et collaborative des acteurs du tourisme et du transport ; • En s'appuyant sur les nouvelles technologies (applications, site internet du Service tourisme Pays d'Apt Luberon...). • Proposer au touriste une offre ciblée sur ses besoins et non une offre exhaustive qui pourrait être difficile d'accès pour des personnes non résidentes et donc ayant moins de repères géographiques. 	À estimer	
<p>Volet Intermodalité</p> <p>La diversité des réponses est gage d'efficacité pour la problématique des déplacements touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intermodalité lignes interurbaines/navette : communiquer sur la desserte d'accès au territoire depuis les portes régionales, en particulier Avignon et sa gare TGV (ligne 15 du réseau Zou!). Le parvis de la Maison du tourisme Pays d'Apt Luberon doit être la plateforme intermodale qui articule ces différents réseaux. • Intermodalité TC-voiture : compléter l'offre de transports en commun par des parking-relais (voir FA21). Une vigilance doit être de mise quant à l'offre de stationnement : une augmentation constante de l'offre sans lien avec les autres modes peut devenir contre-productive. De plus, il sera nécessaire de s'interroger sur l'usage tout au long de l'année de ces emplacements : s'ils sont dimensionnés pour répondre au maximum de la demande en période touristique, qu'advient-il de ces zones de stationnement hors saison touristique ? À quoi sont-elles dévolues ? Ont-elles une autre utilité ? • Intermodalité TC-vélo : compléter l'offre de transports en commun par des aménagements et services vélo (voir fiche action EPAR & fiche action maillage cyclable du massif des Ogres) <p>Permettre le transport de vélos non démontés dans la navette (possibilités de ne faire que l'aller ou le retour à vélo.</p>	À estimer	

Critères d'évaluation

Critères quantitatifs : évolution de la part modale de la voiture / diminution de la pollution (CO2, NOx)

Critères qualitatifs : suivi de l'expérimentation pilote / Suivi de la satisfaction du service de mobilité pour les touristes et les locaux.

Actions en lien :

FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet

FA10 : Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs

FA11 : Etude complémentaire de requalification des Mines de Bruoux à Gargas

FA12 : Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra

FA13 : Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocres de Roussillon

FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ocres en vélo"

FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocres (GR6)

FA16 : Faire évoluer le Bureau d'information touristique d'Apt en Maison GS

FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon

FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet

FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres

FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiche 8 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique

ENV : réduire la part modale de la voiture et réduire les émissions de Co2

SOC : création d'emplois et structuration d'emplois pérennes.

AXE 2
Accueillir le public et
organiser les déplacements
du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°17

Réaliser un parcours de découverte du patrimoine et du paysage : « Le Sentier des ocriers »

Type d'action :

Étude de maîtrise d'œuvre, aménagement et muséographie

Localisation :

Grand Site des Ocres du Luberon en projet/Rustrel - site classé

Priorité 2

Contexte/présentation de l'action

De nombreux vestiges de l'exploitation des ocres subsistent encore dans le Colorado Provençal. Leur valeur historique est certaine, leur valeur mémorielle, indiscutable. Sur la partie Est du site, les vestiges existants peuvent être encore « sauvés », conservés pour la mémoire des Rustréliens et valorisés pour les futurs visiteurs curieux.

D'autre part, le sentier actuel est emprunté par un certain nombre de randonneurs dans des conditions de sécurité et de respect de la nature dégradées.

Objectifs de l'action

- Aménagement d'un sentier existant sur la partie Est du Colorado qui longe la rive Sud de la Dôa, pour relier Couloubrier, le Sahara – départ et arrivée Parking des Mille couleurs
- Révélation et mise en scène des signes patrimoniaux liés à l'histoire industrielle de l'ocre, le long de la rive Sud de la Dôa (bassins, batardeau de Castor)
- Découverte du patrimoine culturel et naturel, sensibilisation et découvertes ludiques.
- Améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique
- Canaliser les publics à travers un parcours qui les sensibilise aux zones d'habitat spécifiques de ces milieux fragiles
- Restauration du batardeau de Castor
- Comprendre la géomorphologie du Colorado Provençal.

Maîtrise d'ouvrage, pilotage et partenariat :

Commune de Rustrel

Maître d'œuvre :

Les Amis du Patrimoine de Rustrel et de sa Sauvegarde et Mairie de Rustrel

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- Début de l'étude : 2023
- Réunion(s) de concertation : Mairie, gestionnaire du GS, DREAL, PNRL, ACR, propriétaires, ABF
- Réalisation : 2024

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Étude de faisabilité• Travaux d'aménagement, signalétique et communication	20 000€	Espace Valléen Luberon-Lure : <ul style="list-style-type: none">• Région Sud 40%, État 40% 15 000 €• Mairie de Rustrel 20% 4 000 €
<p>Orientations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Préciser le tracé du sentier et adapter les tracés et les aménagements en fonction de leurs incidences.• Proposer une muséographie discrète et/ou multimédia, (support papier, audio-guide, réalité augmentée, ... respectant la charte graphique FAXx) associée au sentier (industrie, lecture du paysage et habitat naturel).• Proposer des sites d'arrêt (belvédères sur l'ocre, Rustrel, lieux de repos, pique-niques,...).• Mesurer l'impact sur les zones d'habitat N 2000 (évaluation d'incidence).• Étudier le franchissement de la Dôa au niveau de l'aqueduc actuel• Rejoindre le tracé de la Vél'Ocre.• Étude du foncier (communal), rédaction du cahier des charges, lancement et suivi de l'opération• Artificialisation minimale• Respect des obligations légales de débroussaillage		

Critères d'évaluation

- Fréquentation du parcours
- Satisfaction des gestionnaires et des usagers
- Insertion des aménagements dans le paysage et impact sur l'environnement
- Sécurité

Actions en lien :

FA4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon
FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
FA10 : Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs
FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ocres

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction et la sécurité des touristes, allonger le temps de visite, et développer l'économie touristique.
ECO : développer et diversifier l'offre touristique, donner une dimension culturelle à la découverte, donner un lieu à la mémoire du site
ENV : Protéger les milieux en évitant leur piétinement.
SOC : création d'emplois et structuration d'emplois pérennes, animations saisonnières tout public.

AXE 2
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°18

Faire évoluer la Maison du tourisme d'Apt en Maison GS Phase 4 : scénographie

Type d'action :
Programmation architecturale et travaux

Localisation :
Grand Site des Ogres du Luberon en projet – Apt

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

L'histoire de l'ocre est allée de pair avec le développement du chemin de fer national.

Au cours du XIXe siècle, l'exploitation ocrière a connu un essor significatif grâce à l'arrivée du train dans la région et particulièrement dans la Ville d'Apt, située au centre du Massif des ogres et de cette aventure industrielle. Le chemin de fer a permis un développement économique exceptionnel avec la possibilité d'expédier les productions des activités extractives locales, notamment la pierre de taille, le soufre, la faïence, les fruits confits et l'ocre aux quatre coins du monde. Plusieurs bâtiments des chemins de fer Français ont été construits spécifiquement pour le chargement des pigments.

Lancé dès 1857, le projet de ligne ferroviaire a abouti en 1877 avec d'importants travaux de voirie et d'aménagements, notamment, la création de l'avenue de la Gare, telle que nous la connaissons et où se trouve le bâtiment dont l'aménagement fait l'objet de cette fiche.

Les anciens locaux de l'OT occupés depuis plus de trente ans, étaient inadaptés à l'accueil touristique et interdisaient tout développement.

En 2013, la Communauté de communes a procédé à l'acquisition de l'ancienne gare d'Apt dans le but de déménager l'OT et d'implanter la maison du Grand Site. Il ne s'agit en aucun cas d'en faire un lieu d'interprétation du Massif des ogres, mais plutôt le point de départ de la découverte. Son objet majeur est de renvoyer vers d'autres sites d'interprétation existants : ôkhra, (pour l'utilisation de l'ocre dans l'art, l'industrie et l'artisanat), le musée d'Apt (pour l'histoire de l'exploitation ocrière en Pays d'Apt Luberon), le musée de la géologie (pour la connaissance scientifique liée à la formation géologique du massif), les Mines de Bruoux (pour l'histoire humaine des ocriers), ...

Situé à l'entrée ouest d'Apt, le site bénéficie d'une implantation judicieuse. Il est composé d'une vaste esplanade bordée par la véloroute qui est particulièrement visible sur l'axe routier principal du territoire et possède déjà par sa situation une vocation multimodale. (Véloroute, RD900, arrêt de transports publics).

Le nouveau Bureau d'information touristique d'Apt, inauguré en avril 2018 a plusieurs ambitions : être un nœud stratégique d'accessibilité, devenir la porte d'entrée du Massif des ogres, créer un pôle culturel

et lieu de mise en synergie des initiatives locales en particulier pour ce qui concerne l'offre pédagogique et artistique du massif des ogres. Le projet a été financé par la Région au titre de l'Espace Valléen Luberon-Lure + Etat, Région, Département.

Le site a été réhabilité en plusieurs phases, en premier lieu, le bâtiment de l'ancienne gare, l'aménagement urbain de l'esplanade et bientôt pour parachever le projet, l'aménagement scénographique extérieur. Ces aménagements ont aussi pour but de compléter les équipements pour une amélioration de l'accueil et le fonctionnement urbain de la ville d'Apt, tout en étant intégré aux tissus environnants.

Ainsi, le Bureau d'information touristique d'Apt, porte d'entrée principale du Grand Site, lié au développement de l'histoire du massif des ogres et par nature dédié au voyage, devient également par intention le point de départ multimodal de la découverte du territoire ocrier, des musées situés dans le centre ancien d'Apt à une vision d'ensemble du massif. Pour donner à rêver le début de l'expérience des ogres, le Bureau d'information touristique d'Apt s'affiche au même titre « Maison de Site ».

Description des espaces et des fonctionnalités du Bureau d'information touristique d'Apt/Maison de site :

- Des bureaux : permettant d'accueillir l'équipe du Service tourisme ainsi que les agents en charge du Grand site
- Un espace d'accueil : multimédia (bornes, ordinateurs libre-service, écrans vidéo, wifi) et accueil physique
- Une boutique pour valoriser et commercialiser les produits du territoire et une gamme dédiée
- Une plateforme multimodale auto/vélo/transport en commun (parking vélo avec arceaux et boîtes fermées, passage surélevé, bornes de recharge VAE, etc.).
- L'aménagement d'un parvis végétalisé permettant l'organisation d'événements culturels ou commerciaux (marché, salon, etc.)

La phase d'aménagement scénographique consistera à initier la découverte du massif ocrier et des sites touristiques visitables de manière innovante, à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. L'ensemble de l'aménagement sera imaginé en lien avec l'histoire du lieu même. Cette phase correspondra à :

- La conception culturelle et scientifique du contenu présenté au public
- La conception de la scénographie présentant ce contenu (panneaux, écrans, objets patrimoniaux, cartographies, ...)
- La réalisation et l'installation de ces aménagements scénographiques.

La conception et la maîtrise d'œuvre nécessiteront des compétences historiques et scénographiques de type muséal.

Objectifs de l'action

- Créer un lieu fédérateur au centre du Massif des ogres pour accueillir les publics et les diriger vers les sites d'interprétation des ogres (musée d'Apt, ôkhra, etc.) en lien avec la Maison du Parc du Luberon.
- Donner une image de qualité au site et valoriser le patrimoine industriel.

- Améliorer la qualité d'accueil du territoire en offrant aux publics et aux habitants des services qui favorisent la rencontre et les échanges
- Préparer les publics à découvrir le Grand Site
- Organiser une plateforme intermodale pour favoriser le développement des mobilités douces et renforcer l'accessibilité du territoire. Il s'agit à la fois de répondre aux besoins de déplacements quotidiens des habitants, de faciliter l'accès aux loisirs et aux pratiques sportives et d'orienter les visiteurs vers des parcours choisis.
- favoriser la structuration des acteurs du tourisme autour d'un lieu d'échanges, encourager l'innovation et la créativité.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Étude programmation architecturale• Scénographie en complémentarité avec le Musée de Géologie de la Maison du Parc : Travaux d'aménagement, acquisition des outils : Aménagements scénographiques autour et dans la Maison du tourisme pour une première approche des ogres et une invitation à interpréter dans les sites à visiter, et lieu d'information central sur les activités à découvrir (ex. histoire de la gare / maquette 3d : graphisme et achat.• Développement d'un point de départ vers les sites ocriers au moyen de cheminements doux (signalétique).	70 000€	<ul style="list-style-type: none">• Région Sud 40%, État 40% 56 000 €• CCPAL 20% 14 000 €

Maîtrise d'ouvrage :
CCPAL

Maître d'œuvre :

- Phase 1 - bâtiment (étage) : Cabinet d'architectes Payan (Arles)
- Phase 2 - bâtiment (rez-de-chaussée) : OPUS Architecture
- Phase 3 - esplanade : Ambiance paysage APSI BTP.
- Phase 4 - architecte, scénographe.

Etat d'avancement :
Non démarré

Phasage/calendrier :

- Phase 1, 2 et 3 : 2014/2018 : travaux de réhabilitation de l'ancienne gare 331 831€ - aménagements urbains extérieurs 303 608€
- 2024 : étude opérationnelle scénographique
- 2025/27 : aménagements.

Critères d'évaluation

- Évolution de la fréquentation du Bureau d'information touristique d'Apt / Maison de GS et de l'ensemble du Massif des ogres
- Évolution de la perception de la qualité d'accueil, et de la perception et de l'acceptation des touristes par les locaux
- Évolution des retombées économiques locales.

Actions en lien :

- FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet
- FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"
- FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocriers (GR6)
- FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
- FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon
- FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
- FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ogres
- FA25 : Elaborer le projet culturel des ogres
- FA27 : Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel.

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiches 11 et 25 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

- ECO : Améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place, développer et diversifier l'économie touristique.
- ENV : Canaliser les flux
- ENV : intégrer les installations aux sites, être exemplaire en matière d'équilibre entre valorisation et protection des milieux. Réduire les émissions de CO2
- ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux
- SOC : favoriser l'équilibre local et territorial et améliorer l'image et l'attractivité du site
- SOC : donner un lieu à la mémoire du site
- SOC : montrer l'exemple à propos d'initiatives environnementales afin de susciter leur développement.

AXE 2
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°20

Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet

Type d'action :

Étude de maîtrise d'œuvre

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

En 2013, une réflexion a été menée par le RGSF pour créer un cartouche commun 'Grand Site de France'. Les gestionnaires des GS peuvent élaborer un cartouche associant leur identité au logo GSF en appliquant les règles du modèle officiellement validé.

Dans ce cadre, cette fiche-action porte sur la production d'une identité visuelle signifiante, qui puisse être le reflet de la singularité et de l'ambition de ce territoire remarquable.

Le travail autour de l'identité visuelle qui ne peut être que collectif et concerté, devra aboutir à une charte graphique, document pratique qui permettra une déclinaison efficace et cohérente de l'ensemble des supports d'information, de sensibilisation et de communication du Grand Site.

L'étude devra aboutir à la création :

- D'un logo pour le GS
- D'une représentation en plan du territoire, de fond de plans, d'outils de communication pour les acteurs locaux comprenant la localisation des sites et lieux de visites (musées, visites, belvédère, ..), des communes du Massif des ogres, les points d'accueil, les lieux de services, relais et bornes de recharge, etc., une maquette sobre et graphique en 3D du territoire faisant apparaître la présence de l'ocre (soubassement géologique)
- Une signalétique de terrain pour les sentiers thématiques, l'itinéraire des ogres en vélo, les pistes équestres, les sites touristiques liés à l'ocre
- Un mobilier pour les relais des ogres : une ligne de mobilier (tables + bancs discrets, d'inspiration industrielle par exemple et réalisés avec des matériaux locaux et durables).

Objectifs de l'action

- S'inscrire dans la communication des Grands Sites de France et se référer à l'esprit du lieu des Grand Sites.
- Créer l'identité du Massif des Ogres pour tous ses échanges de communication et d'information à destination de tous les publics, des institutions et correspondants habituels.
- Doter le Grand Site d'une identité collective, d'un vocabulaire commun, participant à l'identification spatiale et à la lecture de la notion de « territoire » tout en valorisant la singularité de chaque zone et le caractère exceptionnel d'un patrimoine unique au monde.
- Faire sens auprès des habitants et résidents de la CCPAL
- Mettre en exergue le patrimoine géologique et industriel (nature/culture) présent sur le territoire et identifier clairement les sites.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Conception et AMO du dossier : 30 000€ (logo OGS, éléments graphiques, planche de tendance, maquette géologique du territoire qui sera intégré à la maquette 3D). Habillage et impression du dossier	30 000 €	
<ul style="list-style-type: none">• Création esthétique des outils de communication : pédagogiques, accompagnement et animations réunions, photothèque et vidéothèque, édition d'un ouvrage GS, panneaux (vélo, pédestre, routier, point de vue), coin identitaire, grand panneau d'entrée de sites majeurs.	50 000€	<ul style="list-style-type: none">• CCPAL• Dépt. 84 (partie AMO)

Maîtrise d'ouvrage / Pilotage de l'action / Partenaires :

CCPAL, Gestionnaire Grand Site.

Maître d'œuvre :

Designer, graphiste et paysagiste, webdesigner

Etat d'avancement :

Réalisé

Phasage/calendrier :

- 2022 : Etude Amo dont planche de tendance et logo, site internet
- 2023-2024 : outils de communication (photo, vidéo, livre, etc.)

Actions en lien :

- FA4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon
- FA5 : Créer un observatoire photographique du paysage du GS en projet
- FA6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet
- FA10 : Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs
- FA11 : Etude complémentaire de requalification des Mines de Bruoux à Gargas
- FA12 : Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra
- FA13 : Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocriers de Roussillon
- FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"
- FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocriers (GR6)
- FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS
- FA17 : Réaliser un parcours de découverte du patrimoine et du paysage : le Sentier des ocriers
- FA18 : Faire évoluer le Bureau d'information touristique d'Apt en Maison GS

- FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon
- FA21 : Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ogres
- FA23 : Lancer une campagne de communication pour promouvoir la production locale
- FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS
- FA25 : Elaborer le projet culturel des ogres
- FA27 : Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel
- FA28 : Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions

Impacts transversaux attendus

- ECO : une nouvelle identité pour des nouveaux publics, un tourisme culturel et durable. Tremplin du territoire du à la communication d'une image plus adaptée aux ressources en place. Plus de sens pour une reconnaissance.
- ENV : Induire des changements de comportement, un respect accru des sites.
- SOC : Se repérer dans le territoire, diffuser et communiquer de manière globale.

Annexe voir charte graphique et planche de tendances.

AXE 3 Développer l'identité du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°21

Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance : les Relais d'ocres

Type d'action :

Action opérationnelle
Etude globale de maîtrise d'œuvre par priorité.

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 2

Contexte/présentation de l'action

Ce gisement d'ocres non continu a composé un paysage exceptionnel à la fois naturel et culturel alliant l'intérêt écologique aux traces des pratiques traditionnelles de l'extraction du minerai, mémoires des lieux et des hommes d'autrefois. Pour découvrir ce paysage dans toutes ses dimensions, il apparaît indispensable de guider les flux pour mieux orienter, éveiller la curiosité, élargir la découverte des visiteurs, pour éviter la saturation des sites phares et pour renforcer la structuration morphologique du massif des ogres.

Le projet consiste en l'implantation d'un dispositif multi relais identitaire "Les Relais d'Ogres" adapté aux flux des différentes catégories de publics (piétons, cyclistes, véhicules). Le dispositif induit un jalonnement signalétique et donc une dynamique GS aux endroits stratégiques qui attirent les touristes en masse et demandent des compléments d'information, ou dans des lieux complémentaires pour guider vers un endroit précis à découvrir comme les points de vue remarquables.

Les relais d'ocres seront composés des aménagements suivants :

- Une signalétique identitaire "mobilité" directionnelle
- Une signalétique d'accueil ou de bienvenue à l'entrée des sites phares
- Des totems intérieur pour créer l'appel, favoriser la convivialité du GS
- Certains relais d'ocres favorisent la pause et la détente
- D'autres proposeront une valeur ajoutée immersive/scénographique et apporteront des informations supplémentaires là où certains visiteurs auraient l'envie d'en savoir plus, ouvrir les horizons de découverte lorsque les visiteurs pensent avoir fini leur découverte ou avoir vu l'essentiel
- Un outil numérique initiera un itinéraire à composer, permettra de structurer l'enrichissement de la découverte aux yeux du visiteur, invitera à une déambulation élargie et racontera la culture locale et son patrimoine culturel de manière inédite et adaptée aux différents publics
- En fonction de la qualité des haltes, un équipement d'accueil et de contemplation attendu sera proposé (tables, bancs, table de lecture, jeux éventuellement, proximité de rafraîchissement).
- Et établira un lien entre les Relais d'ocres et les

N°	Relais d'ocres				Type de panneaux			Equipement/fonction/mobilier		
	commune	nom du relais	descriptif complémentaire	Panneaux/panorama	Panneaux/mobilité (signalisation)	Panneaux/lieux complémentaires (itinéraire panoramique + outil numérique + matériel 3D)	Plan village	Parking	Equipement identitaire intérieur	Lien projet parcours historiques
1	Goult /phase 2	Gare de Lumières	Entrée du Grand Site sur Véloroute			QR Code + plan Massif des Ogres		Equipement existant (tables pique nique + toilettes)		
2	Goult /phase 1	Place de la Libération	Centre village (intérêt historique + pierre sèche)				X	X		X
3	Goult (phase 1)	La Gardi	dégagement routier /vue	X	Panneau "Point de vue" sur route	QR Code + plan Massif des Ogres + sensibilisation (interdiction camping car, déchets, sécurité)		à aménager: 2 places (voiture + vélo) + tables pique nique + détente + racks vélo		
4	Roussillon (phase 2)	La Garenne	dégagement routier /vue	X	Panneau "Point de vue" sur route	QR Code + plan Massif des Ogres + sensibilisation (déchets, sécurité)		Pas de place de parking mais racks à vélo		
5	Roussillon (phase 1)	Ecomusée des ogres	-entrée -parking -intérieur		Panneau extérieur "site majeur des ogres" QR Code		sur parking + indicateur de direction	parking existant	avec QR Code	
6	Roussillon (phase 1)	Sentier des Ogres	entrée		Panneau extérieur "site majeur des ogres" QR Code					
7	Roussillon (phase 2)	Grimaud (possible si FA navette)	parking				sur parking + indicateur de direction	Parking à aménager		
8	Gargas (phase 1)	Mines de Bruoux	-Localisation variable en fonction de l'itinéraire vélo -esplanade -intérieur		Panneau extérieur "site majeur des ogres" QR Code		sur l'esplanade/ théâtre		avec QR Code	
9	Gargas (phase 1)	Place de la fontaine					sur RIS existant			X
10	Gargas (phase 1)	Eglise Saint Denis	-église (descriptif historique -montée	X	Panneau "Point de vue" sur route en bas de la rue "Montée de l'église"	QR Code + plan du Massif des Ogres et lecture de la colline Pérreal				X
11	Gargas à confirmer	Lustrerie Mathieu	musée ou espace parc		Panneau extérieur "site majeur des ogres" QR Code				X	
12	Apt (phase 1)	OTI	Maison Grand Site intermodal		Panneau extérieur "Maison Grand Site de France" QR Code		parking existant et toilettes	X		
13	Apt à confirmer /phase 2	Musée de Géologie (place Jean Jaurès)				Panneau				
14	Apt à confirmer/phase 2	Musée d'Apt				Panneau				
15	Apt	Rond-point de l'ocre				Panneau central				
16	Saint Saturnin lès Apt (phase 1)	Aire des moulins	-aire -route	X	Panneau "Point de vue" sur route	QR Code + plan du Massif des Ogres + sensibilisation (ramporter vos déchets, sécurisation)				X
17	Villars phase 2	Place de la Fontaine						X		X
18	Villars (phase 2)	Parking de la Bruyère				QR Code + plan du Massif des Ogres + biodiversité + sensibilisation (déchets, sécurisation)		Parking existant		
19	Rustrel	Place de la fête	-place RIS Géoparc existant							X
20	Rustrel (phase 1)	Colorado de Rustrel	-parking mille couleurs		Panneau extérieur "site majeur des ogres" avec QR Code					
21	Gignac	D112	dégagement routier /vue	X	Panneau "Point de vue" sur route	QR Code + plan du Massif des Ogres + sensibilisation				
22	Viens	Collet de Flaqueirol	dégagement routier/vue	X	Panneau "Point de vue" sur route	QR Code + Plan massif des ogres + géologie sensibilisation (déchets, sécurisation)		à créer : 2 places (voiture + vélo) + table pique nique + détente		

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception en préfecture 12/12/2022

parcours historiques installés au cœur des villages.

Chaque halte aura au moins l'une des fonctions et principes d'aménagements ci-dessus selon le dimensionnement de chaque espace et les capacités d'accueil.

Dans l'objectif de créer une unité mémorielle, les Relais d'ocres prendront en compte la beauté des paysages, l'intérêt historique, l'offre de stationnement existante et favoriseront les mobilités actives et itinéraires cyclables ou navette ou à l'intersection des deux, lorsque c'est possible.

Il sera veiller à ne pas sur-aménager les sites mais à mettre en place des installations discrètes, respectant le paysage et intégrées le mieux possible à l'environnement. Les modalités de mise en œuvre sont définies par la maquette de tendance qui s'appuie sur celle du RGSF et celle du PNRL. Le choix du mobilier, des matériaux et des végétaux (arbustes et arbres) est commun à tous les relais d'ocres et utilisent au maximum l'état existant.

Objectifs de l'action

- Fournir, le long des parcours empruntés par les visiteurs, des espaces d'arrêt, d'informations et de services.
- Favoriser la mobilité douce
- Faire connaître et valoriser l'histoire et la culture locale
- Accueillir, orienter, guider les choix de visite, élargir les horizons, donner l'envie d'aller plus loin
- Donner un mode d'emploi de la découverte du territoire

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux, équipement, outils numériques, signalétique 	180 000 €	Espace Valléen Luberon-Lure : <ul style="list-style-type: none"> • Région Sud 40%, État 40% 144 000 € • CCPAL 20% 36 000 €

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Maîtrise d'ouvrage :

Gestionnaire GS.

Maître d'œuvre :

Paysagistes/références dans les aménagements d'espaces publics en milieu rural

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- 2024 - 2025 : étude pré-opérationnelle et installation (phasage par priorité, consultation BE paysage)

Critères et modalités d'évaluation

Critères quantitatifs :

- Évolution des parts modales voiture/bus/vélo

Critères qualitatifs :

- Enquête de satisfaction sur les sites de visite et dans les commerces.

Actions en lien :

FA4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon

FA7 : Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet

FA9 : Étude/Réflexion globale sur la gestion du site classé, l'accès et les risques naturels à l'échelle de Rustrel et de son bassin de vie

FA10 : Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs

FA11 : Etude complémentaire de requalification des Mines de Bruoux à Gargas

FA12 : Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra

FA13 : Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocres de Roussillon

FA14 : Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ocres en vélo"

FA15 : Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocres (GR6)

FA16 : Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS

FA18 : Faire évoluer le Bureau d'information touristique d'Apt en Maison GS

FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon

FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet

FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS

FA25 : Elaborer le projet culturel des ocres.

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiche 24 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique.

ENV : développer les promenades en vélo plutôt qu'en voiture et réduire les émissions de CO2

SOC : redonner une place aux piétons, pacifier les rapports touristes/locaux en valorisant un tourisme choisi.

AXE 3 Développer l'identité du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°22

Développer des parcours historiques avec mobilier urbain dans les villages du Pays d'Apt Luberon

Type d'action :

Action opérationnelle

Localisation :

Grand Site du Massif des ocres

- Phase 1 : Céreste, Lacoste, Roussillon, Saïnon, Saint Saturnin lès Apt
- Phase 2 : Rustrel, Joucas, Viens, Murs, Goult, Villars, Gargas, Castellet en Luberon

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Depuis le transfert de la compétence tourisme à la CCPAL, le Service Tourisme développe l'attractivité de son territoire au moyen d'une offre différente qui s'adresse aux visiteurs et aux habitants intéressés par le patrimoine qu'ils voient et vivent quotidiennement.

Cette action veut valoriser le patrimoine des villages du territoire dans son ensemble et provoquer une envie de découverte sur site en donnant à comprendre l'histoire et les lieux d'intérêt patrimonial au moyen d'un mobilier urbain réalisé par des artisans locaux. Un regard spécifique sera donné à la mise en valeur de l'OGS : certaines communes nécessitent une valorisation particulière compte tenu de leur proximité aux sites ocres et dans l'objectif d'ajouter une solution à la gestion des flux.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la commune de Roussillon, l'aménagement de ce parcours piétonnier accompagné d'un panneau directionnel et ludopédagogique, par son contenu et sa capacité à susciter la curiosité, renforcera les liens avec les deux autres sites de Roussillon, et plus particulièrement avec ôkhra, Ecomusée de l'ocre dont l'intérêt mérite d'être souligné.

Dans un premier temps, la phase 1 concerne cinq premières communes volontaires dont deux communes du périmètre de l'OGS : Roussillon et Saint Saturnin lès Apt. La phase 2 concernera huit communes dont cinq du périmètre de l'OGS : Gargas, Goult, Rustrel, Viens, Villars.

Objectifs de l'action

- Encourager la visite culturelle des villages toute l'année
- Développer et mettre en valeur les lieux d'intérêt historique
- Diversifier l'offre touristique
- Améliorer la qualité d'accueil du territoire en offrant aux publics des aménagements qui favorisent la rencontre et les échanges
- Réorienter la découverte vers des sites alternatifs, construire une offre de découverte du patrimoine au moyen d'un nouvel équipement.r clairement les sites.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">Travail de recherche sur les éléments d'histoire et de mémoire (valorisation du patrimoine architectural, industriel, religieux, ...) en collaboration avec les associations locales et les communes	Phase 1 : 26 000€	
<ul style="list-style-type: none">Conception graphique et création du mobilier urbain de découverte du patrimoine : tables d'orientation et/ou d'information situées aux entrées ou sur les aires de repos avec vue globale de la commune, du parcours historique et des services publics, panneaux pédagogiques et/ou écriteaux selon les points d'intérêts sélectionnés (histoire, culture, petit patrimoine).	Phase 2 : 26 000€	<ul style="list-style-type: none">Région Sud 40%, État 40% 41 600 €CCPAL 20% 10 400 €
<ul style="list-style-type: none">Fixation des éléments sur des traverses en fer forgé réalisées par des artisans locaux et pose réalisée par les services techniques municipaux.	Soit 52 000€	

Maîtrise d'ouvrage / Pilotage de l'action /

Partenaires :

CCPAL, Communes

Maître d'œuvre :

La Vache Noire, Services communaux des mairies

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- Phase 1 : réalisation : 2022
- Phase 2 : réalisation : 2023

Critères d'évaluation

- Nombre d'acteurs volontaires
- Connexions numériques

Critères qualitatifs :

- Satisfaction des usagers.

Actions en lien :

- FA12 Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra
- FA13 Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocres de Roussillon
- FA14 Créer un nouveau maillage cyclable
- FA15 Proposer une découverte piétonne sécurisée par l'aménagement de parcours dédiés sur sentiers
- FA16 Mettre en place un système de navette en saison
- FA19 Création d'un BIT BBC à Roussillon.
- FA20 Réaliser les outils de communication en lien avec la charte graphique
- FA21 Organiser le maillage du Massif des Ocres avec une signalétique dédiée et évolutive à vocation d'accueil et d'intermodalité. (Relais des ocres)
- FA28 Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions

Impacts transversaux attendus

- ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place, développer et diversifier l'économie touristique.
- ENV : Canaliser les flux
- ENV : Offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux
- SOC : favoriser l'équilibre local et territorial et améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 3 Développer l'identité du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°23

Lancer une campagne de communication pour promouvoir la production locale

Type d'action :
Plan de communication

Localisation :
Grand Site des Ogres du Luberon en projet

Priorité 2

Contexte/présentation de l'action

De la découverte du traitement du minerai ocreux à la fin de l'aventure industrielle du Pays d'Apt dans les années 1930, deux siècles ont passé. Malgré les crises et le déclin qui a suivi, la production de pigments naturels est toujours vivante. La Société des Ogres de France, dernière usine et entreprise familiale à taille humaine, a été labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Elle commercialise ses produits directement et auprès des revendeurs ou fabricants de peintures et enduits naturels (Ogres Chauvin, ôkhra).

Sans la production et l'utilisation des ogres, une partie essentielle de l'histoire du Massif des ogres serait oubliée.

Les terres naturelles connues pour leurs tonalités inimitables et leur capacité à être employées dans les matières les plus diverses, sont ainsi très appréciées dans le domaine de l'écoconstruction. De nos jours, les consommateurs font de plus en plus confiance aux produits traditionnels de qualité « made in France » et écoresponsables. Cette conjoncture favorable est une opportunité de dynamiser la notoriété des pigments naturels auprès des utilisateurs essentiels : les entreprises et les artisans.

Pour continuer à raconter la belle histoire des ogres en Pays d'Apt, le Massif des ogres vise aussi à contribuer à la sauvegarde et la protection de cette tradition industrielle éminemment identitaire.

Objectifs de l'action

- Faire progresser la notoriété des pigments d'ocre naturels du Pays d'Apt
- Mobiliser les entreprises et les artisans à l'utilisation des ogres et des peintures naturelles
- Véhiculer un message éco responsable et contribuer à développer des produits respectueux de la nature
- Contribuer à maintenir l'emploi sur le territoire et hors du territoire
- Encourager les métiers de l'artisanat à l'utilisation de produits et techniques traditionnelles (formations)
- Appui technique à la Société des Ogres de France, porteur du dossier, pour développer une demande d'Indication Géographique artisanale.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Campagne de communication ponctuelleSensibilisation ciblée entreprises (bâtiment, céramique, cosmétiques, etc.) au moyen de communication divers (publicité TV, presse, etc.)Aide au financement de formations/ stages destinés (lycées techniques ou filières Compagnons du devoir par ex).• Édition d'un catalogue autour des terres et des peintures naturelles et des techniques traditionnelles (papier et numérique)Création d'une expositionParticipation au Salon des artisans et créateurs d'art.	20 000 €	• CCPAL

Maîtrise d'ouvrage ou Pilotage :

Gestionnaire Grand Site CCPAL, CCI, acteurs locaux (SOF, ôkhra, Maison des métiers du patrimoine, Art et rénovation), service Dév/Eco, APARE,

Maître d'œuvre :

agence de communication ou prestataire freelance

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- Réunions de cadrage et choix du consultant : 2025
- Mise en œuvre des actions : 2026

Actions en lien :

FA 12 : Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'ôkhra
FA18 : Faire évoluer le Bureau d'information touristique d'Apt en Maison GS
FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon
FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS
FA25 : Elaborer le projet culturel des ogres
FA27 : Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel
FA28 : Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions

Impacts transversaux attendus

- ENV : Soutenir les productions locales respectueuses de l'environnement
- ECO : Améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique.
- ECO : Soutenir le commerce local
- ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place et développer l'économie touristique
- SOC : création d'emploi et structuration d'emplois pérennes, démocratiser l'accès à l'ocre en l'ouvrant à des publics plus larges.

AXE 3 Développer l'identité du Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°24

Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS

Type d'action :

Action à réaliser en interne et en collaboration avec les organismes compétents

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Dans sa volonté de mettre en œuvre sa stratégie de sensibilisation et de communication auprès de tous les publics et des partenaires, un site web propre au projet Opération Grand Site des Ogres du Luberon doit être créé. Il est envisagé un outil innovant et performant au service de tous qui doit accompagner le projet à toutes les étapes et un générateur d'idées avec l'ambition de produire de l'intelligence collective. Les publics visés sont : les habitants des communes et les visiteurs, les élus et représentants des partenaires du projet, les autres administrations (locales, régionales, nationales et européennes), les gestionnaires du projet et les personnes intéressées par le territoire et le projet. La carte interactive sera la fonctionnalité phare du site internet. Elle sera un moyen facile d'utilisation et fluide qui devra permettre d'afficher les informations provenant de la base « Apidae » ou de pages rédactionnelles réalisées à partir du CMS. Le but est aussi de disposer d'un écosystème participatif à quadruple utilités :

1. Je découvre le projet : cette partie présentera l'opération, son périmètre, les partenaires, les actions mises en œuvre et leur avancée (« en projet », « en cours de réalisation », « réalisé ») et donnera une visibilité institutionnelle et médiatique auprès de tous les publics.

2. Je remonte le temps : les filtres « Le paysage dans le temps » et « Archives et ressources virtuelles » permettront aux internautes de bénéficier d'un service documentaire de qualité en ligne (diffusion des archives jusqu'ici inaccessibles) avec en perspective des possibilités de futures recherches. Le futur Observatoire photographique du paysage sera également en ligne pour mettre en exergue la protection et la préservation du GS (changement climatique, surfréquentation touristique, impact des politiques d'aménagement).

3. Je m'informe – Les filtres : « Agenda à venir », « Sites touristiques ociers », « Où acheter de l'ocre », « Lignes et Itinéraires », « Equipements utiles » seront affichés pour préparer une visite responsable.

4. Je participe – Les filtres : « Mes coups de cœur », « Besoin d'équipements », « Attention, point noir paysager ! », « Je réponds à vos questions » doivent créer le débat public grâce à la possibilité de poser une "bulle" directement sur la carte pour signaler une envie, débattre d'un projet, formuler un vœu, dénoncer un point noir paysager, etc. Ces bulles resteront apparentes

(après modération) sur la carte et proposées aux autres internautes (Pouce en l'air / Pouce en bas). Ce système de cumul de vote collaboratif permettra aux instances d'orienter les projets.

Objectifs de l'action

- Créer le site de référence indispensable sur l'opération GS des ogres du Luberon
- Dévoiler le projet dans tous ses aspects (gouvernance, avancement des actions, etc.)
- Révéler les enjeux du dispositif en donnant une visibilité innovante institutionnelle et médiatique auprès du grand public, des médias, et autres partenaires locaux, régionaux, nationaux et européens.
- Être un vecteur de sensibilisation et d'incitation à adopter des comportements respectueux de l'environnement.
- Informer et promouvoir les actualités locales liées à l'OGS (agenda, avancements du projet, compte-rendu de réunions, ...)
- Recenser les forces vives du territoire en les incitant à participer activement au projet.
- Assurer la valorisation du coordinateur qui pilote l'opération et répondre à un besoin d'identification, de reconnaissance, grâce à une identité propre et un outil commun.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Création d'un outil internet connecté à la passerelle Apidae, adapté aux différents supports multimédia• Respecter le Référentiel Général de Sécurité de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information• Utiliser la planche de tendance évolutive réalisée pour l'OGS et développer l'outil selon les modules prévus dans l'arborescence• Assurer la formation du personnel, la maintenance du portail, les mises à jour des versions et sauvegardes. voir cahier des charges	13 000 €	• CCPAL

Maîtrise d'ouvrage ou Pilotage :

Service tourisme

Maître d'œuvre :

Prestataires spécialisé Up'n Boost, Objet Libre

Etat d'avancement :

Réalisé

Phasage/calendrier :

- 2021 : lancement du marché et sélection du prestataire
- 2022 : réalisation du site internet et mise en ligne

Modalités d'évaluation

- Participations aux enquêtes et questionnaires,
- Inscriptions aux newsletters
- Suivi de la fréquentation du site internet.

Actions en lien :

- FA 1 : Anticiper les risques naturels et sensibiliser les publics
- FA 2 : Définir et mettre en œuvre les plans de gestion forestière
- FA 3 : Localiser et résorber les points noirs paysagers
- FA 4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon
- FA 5 : Créer un observatoire photographique du paysage du GS en projet
- FA 6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet
- FA 20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
- FA 23 : Lancer une campagne de communication pour promouvoir la production locale
- FA 25 : Elaborer le projet culturel des ogres
- FA 27 : Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel.

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiche 26 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

- ENV : Disposer d'un outil de décision et de médiation auprès des habitants
- SOC : Mieux analyser l'évolution du Massif des ogres et de son environnement
- ENV : sensibiliser les publics aux milieux fragiles et à la biodiversité
- ENV : offrir un cadre de découverte cohérent et respectueux de la nature et de l'esprit des lieux
- SOC : Favoriser l'équilibre territorial
- SOC : pacifier les rapports touristes et locaux en valorisant un tourisme durable
- SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site
- SOC : pacifier les rapports touristes et locaux en valorisant un tourisme durable
- SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site

AXE 4

Faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°25

Élaborer le projet culturel des ocres

Type d'action :

Étude de définition d'un projet culturel

Localisation :

Grand Site des Ocres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 1

Description de l'action

Élaborer un programme culturel sur le thème de la découverte et de la sensibilisation au Paysage des ocres suivant la définition de la convention européenne du paysage adoptée le 20 octobre 2000 « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Ch.I. Article 1.a).

Contexte/présentation de l'action

Projet culturel de l'aventure humaine

Le Massif des ocres constitue une exception géologique (probablement le plus grand gisement d'ocres au monde) et le territoire qui le compose ont été marqués par l'empreinte de l'homme, et révélé notamment lors de la révolution industrielle. Le paysage unique ainsi constitué, est reconnu comme l'essentiel atout du territoire. Il présente une diversité de situations dont les singularités peuvent devenir en premier lieu, l'occasion d'explicitier les différentes composantes qui façonnent le paysage.

Cet aspect est tout aussi important à partager avec les publics et l'histoire humaine a été identifiée par les gestionnaires des sites de pratique et d'interprétation liés à l'ocre comme un axe stratégique de découverte, un patrimoine vivant qui permet d'interroger l'interrelation entre l'Homme et la Nature : un Paysage Culturel, le territoire de la couleur. Il s'agit de structurer une offre touristique, patrimoniale, culturelle et économique sur l'ocre et la couleur autour du triptyque : **géologie, aventure humaine et couleurs.**

Objectifs de l'action

L'Opération Grand Site du Massif des ocres représente l'opportunité d'établir les actions à mener pour permettre aux usagers de comprendre le Paysage des ocres. Il s'agit de proposer un dispositif permettant de «faire l'expérience» de l'ocre sous ses multiples facettes et en toutes saisons :

- Faire du massif des ocres une destination culturelle à part entière et élargir la vision de l'ocre à l'exploration du patrimoine culturel ocrier ;
- Coordonner les actions de découverte du paysage des ocres, mettre en réseau sites et partenaires dans la continuité de la démarche de concertation au sein du Service tourisme pour présenter de manière lisible, sensible et pédagogique la richesse patrimoniale du Massif des ocres ;
- Développer des actions de sensibilisation, formation, information, communication en cohérence avec la singularité des zones et initier des pratiques respectueuses des sites ;
- Développer les pratiques culturelles in situ au travers

d'animations en s'appuyant sur les structures existantes, valoriser l'imaginaire et l'appropriation sensible par les usagers et ainsi fabriquer le paysage de demain.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Étude de définition et montage par un bureau d'études spécialisé en montage de projets culturels	10 000€	Espace Valléen Luberon-Lure : <ul style="list-style-type: none">• Région Sud 40%, État 40% 24 000 €
<ul style="list-style-type: none">• Programme d'actions culturelles pluriannuel	20 000€	<ul style="list-style-type: none">• CCPAL 20% 6 000 €

Modalités de mise en œuvre

Il s'agit de définir le programme d'actions culturelles basé sur le paysage (contenus et formats de transmission du projet, transcription du schéma d'interprétation). Il sera basé sur la valorisation des structures existantes. Ce projet culturel a l'ambition de décloisonner les approches du paysage, de donner à comprendre sa formation dans une dimension naturelle et culturelle, de faire partager l'esprit des lieux au travers de l'expérience paysagère.

3 axes sont à ce stade identifiés :

1/ Apprendre à lire ce paysage emblématique des ocres et donner à comprendre les facettes qui le composent (la géologie en lien avec le PNR Luberon, labellisé Géoparc Mondial UNESCO, le travail de l'homme, la faune et la flore, la couleur et les pigments, le rapport à l'eau), pour comprendre le paysage depuis sa formation jusqu'à l'exploitation industrielle (avec le musée d'Apt), mettant en avant les singularités des zones à découvrir sur place (la singularité géologique a donné des spécificités d'extractions, et d'implantation de l'homme)
Il s'agit de proposer des outils adaptés à chaque public (jeune public, handicapés, seniors, ..), et développer une approche sensorielle et sensible de découverte (pas seulement scientifique) : la pédagogie élaborée fera intervenir les 5 sens dans la découverte et la compréhension de l'Ocre.

2/ Développer des pratiques en lien avec l'ocre et des savoir-faire spécifiques :

- ocres et couleur (avec le Centre de la Couleur),
- ocres et bâtiments (avec la SOF)
- ocres et poterie (avec les artisans locaux)
- ocres et biodiversité (avec le PNRL et le Conservatoire des Espaces Naturels PACA).

3/ Initier un réseau d'ambassadeurs du Massif des ocres, impliqués dans la gestion pédagogique et la programmation (sous forme d'association) en regroupant acteurs locaux et régionaux, institutionnels

et gestionnaires de sites pour accueillir le public, proposer une rencontre authentique avec ses habitants et interpréter l'ocre sur site dans ses dimensions géologiques, culturelles, patrimoniales. Cette implication des habitants permettra aussi de maîtriser les impacts écologiques et humains du tourisme. Un volet spécifique de collaboration avec les artistes (de la musique aux arts plastiques, sous la forme de lectures publiques, de portes ouvertes, de sentiers animés, de sentiers dessinés, de parcours poétiques, de capsules audio, etc.) du territoire est à développer.

Critères et modalités d'évaluation

- Évolution de la fréquentation et de l'identification du Massif des ocres comme destination touristique
- Évolution de la perception de la qualité d'accueil, de la perception et de l'acceptation des touristes par les locaux
- Suivi des projets culturels et suivi de l'évolution des activités proposées (pratiques amateurs)
- Niveau de sensibilisation et d'information des usagers.

Maîtrise d'ouvrage / Pilotage de l'action / Partenaires :

Gestionnaire Grand Site, communes d'Apt, CCPAL, ...

Maître d'œuvre :

Bureau d'études spécialisé en montage de projets culturels dans l'espace public

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- 2023 : lancement appel d'offre
- 2023 : choix du bureau d'étude
- 2024 : rendu.

Actions en lien :

- FA6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet
- FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
- FA23 : Lancer une campagne de communication pour promouvoir la production locale
- FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS
- FA26 : Organiser un événement de sensibilisation GS "L'Université des jeunes écocitoyens"
- FA27 : Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel
- FA28 : Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et

productions

Impacts transversaux attendus

- ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place
- ECO : développer et diversifier l'offre touristique, soutenir le commerce local
- SOC : création d'emplois et structuration d'emplois et animations saisonnières ouvertes à des publics plus larges
- SOC : favoriser l'équilibre territorial
- SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 4

Faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°26

Organiser un événement de sensibilisation Grand Site « L'Université des jeunes écocitoyens »

Type d'action :
Action opérationnelle (maîtrise d'œuvre, concertation)

Localisation :
Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 1

Description de l'action
Élaborer un programme culturel sur le thème de la découverte et de la sensibilisation au Paysage des ogres suivant la définition de la convention européenne du paysage adoptée le 20 octobre 2000 « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Ch.I. Article 1.a).

Contexte/présentation de l'action
En 2017 et en 2019, le Service tourisme a organisé une manifestation bisannuelle intitulée « Objectif Grand Site » dans le but de relancer le projet et de mobiliser les habitants. L'épisode COVID19 a freiné cet élan événementiel.

Aujourd'hui, en même temps que le projet OGS, la manifestation veut évoluer en s'adressant plus particulièrement aux jeunes qui incarnent l'avenir du territoire.

La notion de protection est particulièrement parlante lorsqu'on réside au cœur des ogres, des paysages fragiles et éphémères. C'est pourquoi l'ambition de cet événement est d'encourager au plus tôt la curiosité et de faciliter l'apprentissage autour de la protection des paysages, de la nature et de l'environnement, dans un cadre amusant et constructif pour les jeunes et leur famille. Cet événement aura une vocation festive et se tiendra régulièrement sur un rythme bisannuel.

Objectifs de l'action

Le principe sera d'organiser des activités pour les 6 à 12 ans autour d'expériences, d'observations, de réflexions et de jeux individuels ou collaboratifs. Des ateliers de réflexion autour de questions concrètes faciliteront des moments de rencontre et d'échanges pour encourager la pensée critique, comme un premier atelier philosophique. Il s'agira :

- D'explorer la nature pour sensibiliser à la protection de l'esprit des lieux
- De prendre conscience de la valeur des choses
- De faire des expériences pour mieux comprendre notre planète
- D'échanger avec les anciens et de transmettre la mémoire locale
- De proposer aux jeunes de mobiliser leur famille en établissant un programme de sensibilisation à partager
- De présenter les conclusions de l'université en assemblée plénière et d'adopter des résolutions respectueuses du territoire et de la planète.

L'événement est prévu sur une fréquence bisannuelle.

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un groupe de travail dédié composée des acteurs incontournables (collectivités, associations, représentants de l'éducation nationale) pour monter le programme, identifier les attentes, les modalités potentielles d'organisation, les moyens à mobiliser et le budget de la manifestation (communication, rémunération d'intervenants, transports, hébergement, restauration, location de matériel, ...)• Rechercher les partenariats possibles.	50 000€	Espace Valléen Luberon-Lure : <ul style="list-style-type: none">• Région Sud 40%, État 40% 40 000 €• CCPAL 20% 10 000 €

Maîtrise d'ouvrage / Pilotage de l'action / Partenaires :

Gestionnaire Grand Site, Ecole interco. de musique, DREAL, DTT, PNRL, CRPF, ONF, gestionnaires de sites, élus, Commission du film de Vaucluse, et toutes les parties prenantes de la vie locale

Maître d'œuvre :

Gestionnaire Grand Site

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- 2023 : Rencontres, concertation

Critères et modalités d'évaluation

Critères quantitatifs :

- Nombre d'acteurs volontaires
- Nombre de participants
- Diffusion des supports et connexions numériques

Critères qualitatifs :

- Satisfaction des usagers.

Actions en lien :

FA24 Réaliser les outils de communication en lien avec la charte graphique

FA25 Élaborer le projet pédagogique et culturel des ogres (scolaires, associations, socio-professionnels, artistes, etc.)

FA28 Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions.

Impacts transversaux attendus

ENV : Disposer d'un outil de décision et de médiation auprès des habitants

ENV : Sensibiliser les publics aux paysages

SOC : Améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 4
Faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°27

Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel

Type d'action :

Étude d'identification et mise en œuvre

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 2

Contexte/présentation de l'action

Archives

Les Archives remplissant une mission de service public, toutes ses prestations sont par conséquent gratuites et accessibles à toute personne désireuse de consulter des documents qu'elles détiennent (toutefois, compte tenu de la nature des documents qu'elles conservent, la communication des documents est soumise la loi 79-18 du 3 janvier 1979).

Pour ce qui concerne le périmètre du Massif des ogres, si chaque commune dispose de ses propres archives, toutes n'ont pas encore été analysées. Les ressources humaines affectées au traitement des collections des archives municipales des dix communes concernées sont inégales - la ville d'Apt seule dispose d'un archiviste qualifié. En conséquence, le travail de traitement documentaire (tri, élimination, inventaire, analyse, classement) est quasi inexistant. D'autre part, avec le temps, les risques de déclasserment ou de perte sont multipliés.

Les ressources concernées sont nombreuses et diverses. Il s'agit essentiellement de fonds documentaires (ouvrages, revues, journaux, etc.), de documents administratifs, mais également de documents iconographiques comprenant photos, cartes postales, affiches, plans, inventoriées ou pas.

Il existe également des archives au sein de fonds privés (sites, entreprises, associations, familles) sous différents formats et renfermant une quantité d'informations utiles pour les chercheurs ou les curieux, inaccessibles au public ou encore actuellement ignorés du public.

Compte tenu de méconnaissance de ces fonds, il est impossible de livrer des données quantitatives correctes.

Il se pose aussi le problème de savoir comment diffuser ces ressources, sans pour autant les perdre et les mettre à la disposition des chercheurs et de faciliter la recherche sur le Massif des ogres. Cela sera résolu dans l'avenir. Reste à déterminer les moyens les plus adaptés. Les utilisateurs potentiels se caractérisent par leur hétérogénéité. La typologie va des chercheurs amateurs aux universitaires et étudiants en histoire de l'art, en histoire, en architecture, des graphistes, des généalogistes, des journalistes. Dans tous les cas, le gros de la demande à traiter arrive par courrier et plus souvent par téléphone. Il est naturellement et actuellement difficile de satisfaire les demandes.

Dans le but de développer et de promouvoir l'image de marque du Massif des ogres et de faire connaître ses ressources auprès du public, une association des amis des archives pourrait également être mise en place avec les associations locales, dans le cadre d'une coopération documentaire.

Patrimoine vernaculaire

Sur tout le périmètre, malgré les interventions d'associations historiques locales, il est nécessaire d'inventorier des vestiges de l'aventure industrielle et humaine des ogres (moteurs, systèmes de canalisations, etc.) de plus en plus camouflés par la fermeture forestière. Il en est de même pour les sites ociers abandonnés (carrières, hameaux, sites de lavage, etc.) et à leur histoire qu'il convient d'identifier ou d'étudier. Comme pour le volet "archives", ce projet sera mené en collaboration avec les communes, les habitants et historiens locaux.

L'ensemble de ces ressources historiques, culturelles et patrimoniales seront mises à la disposition de tous les publics intéressés au travers d'un outil numérique consultable à partir du site internet dédié au projet des Ogres du Luberon. Un accès à ces connaissances sera proposé dans le futur bureau d'information touristique de Roussillon.

Objectifs de l'action

- Offrir au public un service éducatif de qualité pouvant répondre efficacement à ses demandes ponctuelles d'informations grâce à une accélération du traitement des demandes; - combler une lacune au niveau de la politique de diffusion des archives en mettant à la disposition du public des fichiers qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles;
- Accroître les possibilités de recherche.
- Préserver le patrimoine vernaculaire
- Préserver les archives

Contenu de l'action et coûts estimatifs

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<p>Il s'agira ici principalement de procéder à une première étape en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une analyse préalable, susceptible de contribuer à la création d'une base de données sur les ressources documentaires liées à l'histoire des ogres en Pays d'Apt ;• Une indexation de ces documents pour la recherche de ressources documentaires. (L'étude concernera précisément les archives publiques (mairies, musées, bibliothèques) ou/et privées) et les sites ociers. <p>L'organisation de ce travail s'articulera autour des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Recensement et inventaire des ressources• Description du contexte/ présentation des ressources, tant du point de vue quantitatif qu'organisationnel• Apport d'éléments d'appréciation quant aux coûts éventuels et détails techniques utiles à la saisie des ressources existantes supplémentaires. <p>défraiements pour 1 étudiant (master) Déplacements, frais divers Durée : 6 mois</p> <p>Numérisation des archives (0,56€/vue)</p>	10 000€	<p>Espace Valléen Luberon-Lure :</p> <ul style="list-style-type: none">• Région Sud 40%, État 40% 8 000 €• CCPAL 20% 2 000 €

Maîtrise d'ouvrage / Pilotage de l'action / Partenaires :

Gestionnaire Grand Site, communes d'Apt, CCPAL, ...

Maître d'œuvre :

Master spécialisé

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- Début de l'étude/embauche de l'étudiant : saison 2023
- Réunions de concertation CCPAL/Service archives d'Apt/Archival/Territoire et mémoire/ôkhra : septembre 2023
- Rendu étude : octobre 2023

Critères et modalités d'évaluation

- Demandes d'études
- Satisfaction des usagers.

Actions en lien :

FA4 : Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon
FA5 : Créer un observatoire photographique du paysage du GS en projet
FA6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet
FA18 : Faire évoluer le Bureau d'information touristique d'Apt en Maison GS
FA19 : Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon
FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet
FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS
FA25 : Elaborer le projet culturel des ogres
FA28 : Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions.

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction de tous les publics et développer l'économie touristique
SOC : Préserver la mémoire locale
SOC : Permettre une compréhension historique et culturelle du Massif des ogres
SOC : Favoriser l'équilibre territorial.
SOC : favoriser l'équilibre territorial
SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 4

Faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

FICHE-ACTION N°28

Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions

Type d'action :

Mise en œuvre d'un développement touristique durable suivant 3 axes : offre/qualité /promotion

Localisation :

Grand Site des Ogres du Luberon en projet – périmètre global

Priorité 1

Contexte/présentation de l'action

Le tourisme constitue une part importante des retombées économiques locales et le massif des ogres demeure la raison principale de découverte du territoire. Mais cette ressource reste aujourd'hui une « rente » sans réflexion réelle sur les conséquences alors même que le massif est un atout majeur en termes d'identification du territoire.

Depuis 2014, le transfert de la compétence tourisme à l'intercommunalité a permis d'envisager le tourisme à une échelle cohérente. Grâce à la création d'un Service tourisme intercommunal, son Conseil d'exploitation permet de représenter les partenaires touristiques et d'exprimer leur volonté (voir annexe statuts et composition du CE).

En 2020, le projet GS a été inscrit dans les statuts du Service tourisme. En s'appuyant sur ce label d'excellence reconnu, le territoire doit impulser une réelle dynamique de protection de la qualité paysagère, en lien avec l'accueil du public et le développement local.

De plus, le Service Tourisme facilite les relations entre les différents gestionnaires des sites ogriens et coordonne les actions. Depuis cette prise en main, les gestionnaires ont choisi de dissoudre l'association précédemment constituée dans l'objectif de communiquer de manière unifiée. Cette mise en lien doit persister. La mise en réseau des sites ogriens et de leur offre « éclatée » ne peut que favoriser des retombées économiques pour l'ensemble du territoire.

D'autre part, les autres acteurs institutionnels du tourisme (Conseils régional et départemental et le Parc naturel régional) assurent leur mission respective et restent des partenaires techniques incontournables.

Le projet vise à :

- Développer l'offre touristique à proprement parlé, c'est-à-dire la capacité des acteurs à se structurer et proposer des produits attractifs et de qualité, correspondant aux attentes du territoire, notamment rééquilibrer la fréquentation du massif, en favorisant la découverte vers l'Est, les ailes de saison et éviter des phénomènes de sur-fréquentation déjà perceptibles à Roussillon et à Rustrel, choisir ses publics et, constituer une offre qui fidélise les visiteurs au territoire.

- Articuler ce tourisme avec des consommations locales, qu'elles soient agricoles (car les acteurs font le constat d'un décalage entre la qualité et la

reconnaissance des paysages du Luberon, l'autorité et la notoriété internationale du territoire, et le fait que les produits du terroir n'utilisent pas cette image) ou liées à des services génériques (restauration, hébergement, commerces, prestataires, ...) et d'utiliser les labels développés localement (Valeurs Parc, Géoparc Mondial UNESCO, Accueil vélo, Compagnon de route, ..).

- Mettre en synergie les acteurs locaux pour décloisonner les approches et favoriser la coopération, de développer la formation des acteurs locaux, et par là même l'information délivrée aux touristes.

Les pistes de développement envisagées à ce stade sont :

- L'offre « ogres à vélo » : pour les randonneurs, les sportifs (renommée auprès des vététistes), les familles, les seniors, les PMR avec une mise en cohérence des attentes de ces publics (port des bagages, hébergement, types de parcours). Une attention particulière sera apportée pour proposer des offres zéro carbone pour les déplacements.

- L'offre enfants et/ ou famille : adaptée aux enfants en vacances (avec ou sans parents, avec des prises en charge à la journée en partenariat avec les centres aérés, développer l'offre « scolaire », pour faire vivre les structures hors saison et faire connaître la richesse du Massif des ogres : les scolaires deviennent « ambassadeurs du territoire » (sorties à la journée, classe verte).

- Un territoire d'accueil incluant le handicap avec des sites et des activités adaptées

- Étudier les opportunités de labellisation « ogres et pigments du Luberon ».

Objectifs de l'action

- Promouvoir le projet GS, son esprit, ses valeurs et sa portée pour le Massif des ogres

- Élaborer un schéma directeur du tourisme en lien avec l'ogre

- Créer une offre touristique structurée autour des ogres, articulée à un développement local de qualité, donner une lisibilité et une cohérence aux initiatives éparses (patrimoine, culture, productions et savoir-faire locaux, découverte douce, ...)

Contenu de l'action et coûts estimatifs-

Détail de l'action	Estimation du coût	Financement
<ul style="list-style-type: none">• Organisation et mise en œuvre d'un groupe de travail (en interne)	10 000€	Espace Valléen Luberon-Lure :
<ul style="list-style-type: none">• Programme pluri annuel d'animations, de formations et mise en œuvre de communication afférentes	10 000€	<ul style="list-style-type: none">• Région Sud 40%, État 40% 16 000 €• CCPAL 20% 4 000 €

Maîtrise d'ouvrage :

Gestionnaire Grand Site,

Maître d'œuvre :

En interne

Etat d'avancement :

Non démarré

Phasage/calendrier :

- Groupe de travail 2023
- Mise en œuvre avril 2024

Critères et modalités d'évaluation

- Nombre de produits touristiques « ogres » créés
- Augmentation du nombre de nuitées sur place
- Diminution du taux de primo-séjournant
- Allongement du temps sur place des touristes, et présence dans les ailes de saison
- Suivi de la satisfaction des touristes concernant la vie sur place et l'offre touristique

Actions en lien :

FA6 : Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet

FA20 : Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet

FA23 : Lancer une campagne de communication pour promouvoir la production locale

FA24 : Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS

FA25 : Elaborer le projet culturel des ogres

FA27 : Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel

Cette action est en lien avec le PCAET 2020/2026 mis en place par la CCPAL (fiche 24 - voir annexe)

Impacts transversaux attendus

ECO : améliorer la satisfaction des touristes, allonger le temps sur place

ECO : développer et diversifier l'offre touristique, soutenir le commerce local

SOC : création d'emplois et structuration d'emplois et animations saisonnières ouvertes à des publics plus larges

SOC : favoriser l'équilibre territorial

SOC : améliorer l'image et l'attractivité du site.

AXE 4

Faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet Grand Site

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Remerciements

APT • CASENEUVE • GARGAS • GIGNAC
• GOULT • ROUSSILLON • RUSTREL •
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT • VIENS •
VILLARS

Gestionnaires des sites ocriers
Services de l'État (Dreal, DDT, Udap 84),
Parc naturel régional du Luberon, Région Sud,
Département de Vaucluse,
Vaucluse Provence Attractivité
Réseau des Grands Sites de France et bureau
des sites et espaces protégés du Ministère
de la transition écologique et solidaire qui
ont apporté leur regard, expertise technique
et soutien à la rédaction de ce dossier ainsi
que toutes les personnes qui ont apporté leur
contribution.



Vestes de travailleurs ocriers

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022



OPÉRATION GRAND SITE LES OCRES DU LUBERON



Communauté de Communes
81 Avenue Frédéric Mistral, 84400 Apt
06 02 01 59 90
[https://grandsiteocresluberon.fr/
contact@grandsiteocresluberon.fr](https://grandsiteocresluberon.fr/contact@grandsiteocresluberon.fr)

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20221206-002927-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022